



NOMINATIONS ET RÉVOICATIONS DE CADRES DE LA DGSN
Important mouvement dans le corps des chefs de sûreté de wilayas

P.16



APRÈS PLUS D'UN AN ET DEMI DE SUSPENSION DUE À LA PANDÉMIE DE CORONAVIRUS
Le Métro d'Alger reprendra ses services demain

P.3

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MERCREDI 6 OCTOBRE 2021 // N°152 // PRIX 20 DA. Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

45 KG EXTRAITS EN QUATRE MOIS DANS LE CADRE DE L'EXPLOITATION ARTISANALE DE L'OR
224 entreprises et 900 travailleurs dans « l'Eldorado saharien »

P.4



LE PATRON DU FLN, BÂADJI, DEVANT LE TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED

Guerre des tranchées entre le SG et les néo-redresseurs

P.3

IL A RÉALISÉ 60 MILLIONS USD D'EXPORTATIONS EN 2021 ET SE POSE COMME UN FLEURON DE L'INDUSTRIE

Les « bonnes affaires » du Groupe GICA

P.4



LES RECOMMANDATIONS ANTI-CRISE DU FMI POUR L'ALGÉRIE
Les prévisions pessimistes de Bretton Woods

P.3

IL A APPELÉ À L'« APAISEMENT » AVEC L'ALGÉRIE

Macron tente de recoller les morceaux

P.3



● **Amar Belani :**
« L'obsession de la présidentielle a entraîné le président français dans la surenchère »



RÉCEPTION DE 28 DEMANDES POUR LA CRÉATION DE COMPAGNIES DE TRANSPORT AÉRIEN ET MARITIME

Air Algérie bénéficiera d'un programme de réformes spécial

P.5

Photo : D.R.

Photo : D.R.



FINALISATION DES CONTRATS DE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE DÉFENSE

LE MINISTRE DE LA DÉFENSE ISRAËLIEN PROCHAINEMENT AU MAROC

Il est de notoriété publique que Israël et le Maroc collaborent dans le domaine du renseignement et du commerce d'armes. C'est dans ce cadre que le ministre israélien de la Défense Benny Gantz se rendra au Maroc dans les prochains

mois, dans le contexte de reprise des relations entre les deux pays annoncée en décembre dernier, selon des sources occidentales. D'après les médias Defence News et Africa Intelligence, le ministre devrait y signer un

certain nombre d'accords de coopération en matière de défense, visant notamment à développer une industrie nationale de production de drones censés renforcer la puissance aérienne du Maroc (lire p. 5).

L'ANIE LÈVE LE VOILE SUR LE SLOGAN DES ÉLECTIONS LOCALES

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a levé le voile sur le slogan officiel des élections locales, prévues le 27 novembre prochain: "veux-tu le changement", "l'édification institutionnelle", "signe et appose ton empreinte", dans les deux langues arabe et amazighe.

Le slogan des prochaines élections des Assemblées populaires communales (APC) et de wilayas (APW) était placé sur un arrière plan vert clair avec au milieu la carte géographique de l'Algérie dans une ossature d'une construction symbolisant l'ère de l'édification de l'Algérie nouvelle.

Les phrases "veux-tu le changement" et "l'édification institutionnelle" étaient placées en tête du slogan, suivi de "signe et appose ton empreinte" et l'image d'une enveloppe représentant l'urne et l'empreinte du citoyen qui a fait son devoir électoral. La phrase "la République algérienne démocratique et populaire" était également placée sur l'entête du slogan dévoilé par l'ANIE en sus de la date des prochaines élections locales, à savoir le 27 novembre 2021. Le logo de "L'Autorité nationale indépendante des élections" a été placé en bas orné de l'emblème national.

CANCER EN ALGÉRIE : 65.000 NOUVEAUX CAS DEPUIS DÉBUT 2021

Soixante-cinq mille (65.000) nouveaux cas de cancer, tout types confondus, ont été recensés en Algérie depuis le début de l'année 2021, dont 15.000 cas de cancer du sein, a indiqué hier, à Alger, le président de la Société algérienne

d'oncologie médicale, le professeur Kamel Bouzid. S'exprimant au forum du quotidien El-Moudjahid, le Pr Bouzid, également chef du service d'oncologie médicale au Centre Pierre et Marie Curie (CPMC) de l'hôpital Mustapha-Pacha, a fait savoir que ces nouveaux cas de cancer ont été enregistrés à travers "une trentaine de wilayas du pays, y compris celles du Sud dont Adrar, El-Oued, Ouargla et Bechar".

Les principales causes de ces cas sont "le tabac, l'alcool et la consommation de la viande rouge, qui est un aliment classé comme cancérigène par l'Organisation Mondiale de la Santé en 2014", a-t-il précisé, relevant, dans le même cadre, que "les essais nucléaires français menés dans le sud algérien, figurent aussi parmi les causes des cas de cancer même après plus d'une soixantaine d'années".

UNE PLAINTE POUR «GÉNOCIDE» CONTRE LE PRÉSIDENT SAHRAOUI DE NOUVEAU CLASSÉE SANS SUITE

La plainte pour "génocide" qui visait le président sahraoui, Brahim Ghali, a de nouveau été classée sans suite en raison de la prescription des faits dénoncés, a annoncé, lundi, un tribunal espagnol. Le chef du mouvement indépendantiste du Front Polisario, Brahim Ghali, ne sera pas poursuivi pour "génocide" selon une seconde décision de la justice espagnole, lundi 4 octobre. Le juge chargé du dossier au sein du tribunal, l'Audience nationale, "a décidé de classer (la plainte) sans poursuivre le leader du Polisario, Brahim Ghali, dans le dossier pour génocide découlant de la plainte déposée par

l'Association Sahraouie pour la Défense des Droits de l'Homme (ASADEH)", a déclaré cette haute juridiction dans un communiqué. "Les faits dénoncés dans la plainte vont de 1974 à 1990" et sont donc "prescrits", a expliqué l'Audience nationale. Le juge a, par ailleurs, estimé que les faits dénoncés dans la plainte "ne rassemblaient pas tous les éléments caractérisant le crime de génocide" et qu'il manquait des "détails concrets de la participation de l'accusé Brahim Ghali", président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) autoproclamée.

NIGERIA

DAESH INTERDIT AUX MEMBRES DE BOKO HARAM DE SE RENDRE AUX AUTORITÉS

Des djihadistes de l'Etat islamique en Afrique de l'Ouest (Iswap, responsable de la mort du chef de Boko Haram, Abubakar Shekau) ont attaqué dans le nord-est du Nigeria un camp abritant des combattants rivaux du groupe Boko Haram qui étaient détenus après s'être rendus, a-t-on appris dimanche auprès de l'armée. L'attaque dans l'Etat de Borno survient après la reddition de plusieurs centaines de militants de Boko Haram

et leurs familles au cours des derniers mois, à la suite de la mort de leur chef en mai. L'armée a indiqué dans un communiqué que les troupes avaient réussi à repousser les combattants de l'Iswap qui tentaient d'attaquer le camp, sans chiffrer le nombre de victimes. "Cette tactique de violence dans la violence est employée par l'Iswap pour décourager dans leurs rangs les terroristes ayant l'intention de se rendre", a-t-elle estimé.

LE QUAI D'ORSAY JOUE L'APAISEMENT

«La France est attachée aux relations avec l'Algérie»



Le ministère français des Affaires étrangères a regretté que l'Algérie ait rappelé son ambassadeur à Paris, sur fond de déclarations du président français Emmanuel Macron. Lors d'une conférence de presse ce lundi 4 octobre, la porte-parole du ministère français les affaires étrangères,

Anne-Claire Legendre, s'est exprimée sur « la montée » des tensions diplomatiques entre l'Algérie et la France. « Nous avons pris note du rappel pour consultations de l'ambassadeur d'Algérie en France. Nous le regrettons. La France est attachée aux relations profondes et

anciennes entre nos deux pays et nos deux peuples », a-t-elle déclaré. « La France s'emploie à les préserver et à les développer. Elle est convaincue de l'intérêt commun de nos deux pays à travailler ensemble dans tous les domaines », a ajouté la porte-parole de quai d'Orsay.

LE MARÉCHAL KHALIFA HAFTAR GUETTE LE POSTE PRÉSIDENTIEL EN LIBYE

QUELS EN SERONT SES APPUIS ?

Tous les signes affirment que la candidature du chef de l'autoproclamée Armée nationale libyenne ne fait plus aucun doute. Le Maréchal Khalifa Haftar a mis fin à ses fonctions militaires, nommant un remplaçant provisoire, Abdelrazzak al-Nadhouri à la tête de l'ANL jusqu'au 24 décembre. L'annonce coïncide avec l'adoption d'une loi électorale il y a deux semaines et qui permet à l'homme fort de l'Est de se porter candidat à la présidentielle et dans le même temps de retrouver son poste militaire en cas d'échec.

Seul bémol, la loi électorale a été ratifiée par le chef du Parlement, un proche de Khalifa Haftar. De leur côté, les autorités de l'Ouest

libyen critiquent sa non-soumission au vote. L'article mis en cause stipule qu'un militaire peut se présenter à la présidentielle, à condition d'abandonner ses fonctions trois mois avant le scrutin, et s'il n'est pas élu, il pourra retrouver son poste et recevoir ses arriérés de salaire.

Si l'article passe de force, Haftar tentera un « passage forcée » aussi ; à la condition que ses appuis ne l'abandonnent pas en cours de route. Pour le moment, la Russie et l'Egypte semblent lui tourner le dos. Lui reste la France, Israël, les Emirats et l'Arabie Saoudite. Mais oseront-ils le faire contre la volonté du peuple libyen de se débarrasser d'un militaire aussi dangereux ?

LE MOSSAD AURAIT KIDNAPPÉ UN GÉNÉRAL IRANIEN POUR OBTENIR DES INFORMATIONS SUR RON ARAD

C'était une opération courageuse, audacieuse, complexe, mais ce fut un échec. Nous avons échoué"

Un général iranien aurait été arrêté dans le cadre d'une opération menée le mois dernier par les services secrets du Mossad afin de découvrir des informations sur le sort de

l'aviateur israélien, Ron Arad, porté disparu en 1986, a rapporté lundi le journal basé à Londres Rai al-Youm. Selon cette source, des agents du Mossad auraient emmené le responsable militaire depuis la Syrie vers un pays africain non identifié, l'y ont interrogé et l'ont finalement relâché. Lundi, le

Premier ministre israélien Naftali Bennett a révélé que des agents du Mossad avaient dernièrement mené une mission pour obtenir des informations sur le sort de Ron Arad, mais le directeur de l'agence de Renseignement a affirmé que l'opération avait abouti à un échec, selon Channel 12.

IL A DIT ENTREtenir DES « RELATIONS VRAIMENT CORDIALES » AVEC LE PRÉSIDENT TEBBOUNE

Macron appelle à l'«apaisement» avec l'Algérie

Le président français a exprimé hier, sur le jour le souhait d'un « apaisement » entre la France et l'Algérie, tandis que qu'Alger a rappelé son ambassadeur en marge de crise diplomatique entre les deux pays.

«**M**on souhait, c'est qu'il y ait un apaisement parce que je pense que c'est mieux de se parler, d'avancer », a déclaré Emmanuel Macron dans un entretien à France Inter. Retournement de situation ? Apaisement dans un contexte électrique à couper au cutter ? Réflexion engagée sur ce qu'une crise ouverte générera en termes de pertes sur plusieurs plans ? Ou tout cela à la fois ? En fait, la crise n'a pas été le fait d'un seul fait, mais est le résultat de plusieurs actions cumulées. Avant les déclarations pour le moins impromptues et saugrenues proférées par Macron, il y avait aussi eu la suppression unilatérale des visas, dans un contexte de démonstration de vigueur pour Macron, intéressé par sa propre réélection à l'Élysée ; ainsi le 28 septembre, la France a décidé de durcir les conditions d'obtention des visas à l'égard de l'Algérie, du Maroc et de la Tunisie, en raison du "refus" de ces trois pays de délivrer les laissez-passer consulaires nécessaires au retour des immigrés refoulés de France. "J'ai le plus grand respect pour le peuple algérien et j'entretiens des relations vraiment cordiales avec le président Tebboune", a assuré le chef d'État, liant par ailleurs les tensions au travail de mémoire fait en France sur la Guerre d'Algérie. "On se dit

des choses qui ne sont pas agréables pour nous-mêmes. Je ne nous ai pas ménagé avec notre propre histoire. Il y a quelques années de ça, ça avait produit quelques troubles et quelques réactions. J'ai été le plus franc possible avec notre histoire sur la question des harkis, mais je continuerai ce travail", a-t-il dit. "Quand la question m'a été posée sur l'accueil du rapport de Benjamin Stora en Algérie, j'ai été obligé de dire la vérité au président Tebboune, on en a parlé et c'est quelqu'un en qui j'ai confiance. Il a eu des mots amicaux et proportionnés". Mais en Algérie, "beaucoup de gens ont insulté, parfois menacé Benjamin Stora suite à ce rapport. On ne va pas faire comme si cela n'était rien", a-t-il dit. Ce travail mémoriel, "c'est d'abord un problème franco-français. On doit continuer à faire ce travail avec beaucoup d'humilité,



avec beaucoup de respect". Pour le mémoriel, il est clair que si Macron reste « otage » du Rapport Stora, les choses n'avanceront certainement

pas, et dans ce cas, il faudrait attendre encore que les choses se décantent au plus haut sommet de l'État français.

I.Med Amine

AMAR BELANI :

«L'obsession de la présidentielle a entraîné Macron dans la surenchère»

«Il est clair que l'obsession compulsive de la prochaine élection présidentielle a entraîné le président français dans le maelström de la surenchère anti-Algérie et anti-immigration, alimentée artificiellement par l'extrême-droite». L'ancien ambassadeur d'Algérie à Bruxelles avait souligné que le rapport de Benjamin Stora, «qui lui sert de prétexte

commode pour ce repositionnement opportuniste, ne saurait engager l'Algérie car ce rapport répond essentiellement aux motivations unilatérales de la partie française et, surtout, il fait l'impasse sur la question centrale, à savoir la reconnaissance par la France officielle de ses crimes coloniaux perpétrés en Algérie »

APRÈS PLUS D'UN AN ET DEMI DE SUSPENSION DUE À LA PANDÉMIE DE CORONAVIRUS

LE MÉTRO D'ALGER REPRENDRA SES SERVICES DEMAIN

■ Pour habitants de la capitale, c'est une très bonne nouvelle. L'activité du métro d'Alger va reprendre demain jeudi, après plus d'un an et demi de suspension due à la pandémie de coronavirus. Dans un communiqué rendu public le 4 octobre, le ministère des Transports, dépendant du ministre Aïssa Bekkai, a annoncé la reprise de l'activité de métro d'Alger à compter du 7 octobre. « L'activité du métro d'Alger reprendra à partir du 7 octobre 2021. Le premier trajet sera effectué le même jour à 6 heures de matin (...) l'entreprise du métro d'Alger (Ema) va renforcer le nombre de locomotives ainsi que de la fréquence de lignes afin d'éviter les rassemblements, en raison de covid-19 », lit-on dans le communiqué. Lancés en 2018, les travaux d'extension de métro d'Alger enregistrent un bon taux d'avancement. En effet, les travaux d'extension des nouvelles lignes ont atteint un taux de 65% ; il s'agit des extensions des lignes reliant Ain Naâdja à Baraki, et également de la ligne El Harrach - Aéroport d'Alger.

I.Med

LE PATRON DU FLN, BÂADJI, DEVANT LE TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED Guerre des tranchées entre le SG et les néo-redresseurs



Le patron du Front de Libération nationale, Abou El Fadhl Baâdji, a été convoqué hier, le 5 octobre 2021, par le tribunal de Sidi M'hamed dans le cadre de l'affaire de la prise d'assaut du siège du parti à Hydra. De ce fait, cette convocation s'inscrit dans un contexte de crise interne qui secoue le FLN depuis les élections législatives, qui, pourtant, ont consacré, encore une fois, l'hégémonie de l'ex-parti du pouvoir comme force politique n° 1 en Algérie. Si au lendemain de la tentative de « coup de force » contre lui, Baâdji avait promis d'ester en justice les « baltaquis » et les « pseudo-militants », cou-

pables à ses yeux d'avoir forcé l'entrée du siège du parti et pris en otage le parti, ceux-ci, à leur tour, avaient promis de le mener devant les tribunaux pour « occupation illégale » du secrétariat général du FLN. Et là, de toute évidence, chacun campe sur ses positions. Si beaucoup de militants ont été effectivement convoqués au tribunal pour répondre d'actes qu'ils auraient menés, Baâdji a, lui aussi, été mené, finalement, devant le tribunal de Sidi M'hamed.

La convocation de Baâdji hier, constitue donc un nouveau rebondissement dans l'affaire de l'occupation illégale du siège du FLN. Un coup dur pour le patron de l'ex-parti unique, dont les jours « sont comptés », jurent les nouveaux redresseurs du FLN. Une bataille ouverte qui aura certainement pour conséquence de rallonger la vie de la crise, à moins de deux mois des élections locales programmées pour le 27 novembre.

O.F.

L'édito

■ Par Zahir Mehdaoui



TOURNER SA LANGUE SEPT FOIS AVANT DE PARLER DE L'ALGÉRIE

Sur le pas du makhzen marocain qui avait démenti hypocritement et sans conviction les propos insultants de son ambassadeur à l'ONU à propos d'un prétendu « droit à l'autodétermination du peuple kabyle », le président français vient lui aussi après sa bourde, appeler tout aussi hypocritement à l'apaisement dans les relations algéro-françaises.

Rien dans les propos qu'il a tenus sur France inter n'indique qu'il a regretté les insultes qu'il a proférées à l'encontre de l'Algérie. Faisant comme si de rien n'était, il déclare qu'il a le plus grand respect pour le peuple algérien et qu'il entretient des relations cordiales avec le président Tebboune. Drôle de respect et drôles de relations cordiales ! On enfonce un poignard dans le dos d'un homme et on lui caresse les cheveux pour se faire pardonner !

Le bon sens aurait voulu que, Macron s'il était réellement animé de bons sentiments envers l'Algérie, annonce d'abord ses regrets pour ses déclarations blessantes avant de témoigner son respect au peuple algérien ! Il ne peut y avoir ni de dialogue sérieux, ni d'avancement dans les relations, avec des arrières pensées et des préjugés toujours en suspens.

Le double discours ne mène qu'aux crises et à la rupture des relations. L'Algérie ne peut se suffire de discours vides et mielleux ! L'Algérie veut des partenaires fiables, honnêtes, soucieux des intérêts bilatéraux et non de caméléons politiques qui ne courent que derrière leurs intérêts propres ! Macron doit faire son mea-culpa !

Certes, Macron est libre de durcir les conditions d'octroi des visas pour les ressortissants algériens, il est libre d'honorer ses harkis, ce sont là des problèmes franco-français, mais il lui est strictement interdit de s'immiscer dans les affaires intérieures de l'Algérie, encore moins de nous montrer comment écrire notre histoire et avec qui on doit se lier d'amitié.

Ce n'est pas parce que le président turc Recep Tayyip Erdogan met en doute sa santé mentale et qu'il le traite d'ambitieux incapable que l'Algérie doit se mettre en brouille avec la Turquie. Emmanuel Macron devrait répondre au président turc et non pas déverser sa haine contre l'Algérie. Même chose dans la question malienne, au lieu de s'en prendre qu'à lui-même et à sa politique à intérêt à sens unique, il s'en prend à l'Algérie dans sa débâcle malienne.

Habitué à manœuvrer comme bon lui semble au Maghreb et au sahel, la France voit peu à peu son emprise sur la région s'effiloche ce qui la met dans tous ses états au point de se ruer sur l'Algérie comme un sanglier blessé. La posture ferme de l'Algérie et l'interdiction du survol de son espace aérien par la flotte militaire française, face à la fanfaronnade de Macron, va dorénavant obliger la France à tourner sept fois sa langue dans sa bouche avant de parler de l'Algérie.

Z. M.

45 KG EXTRAITS EN QUATRE MOIS DANS LE CADRE DE L'EXPLOITATION ARTISANALE DE L'OR

224 ENTREPRISES ET 900 TRAVAILLEURS DANS «L'ELDORADO SAHARIEN»

Le directeur général des mines au ministère de l'Énergie et des Mines, Mourad Hanifi, a fait savoir, ce mardi, que l'exploitation artisanale de l'or dans le sud du pays a abouti à l'extraction de 45 kilogrammes d'or en quatre mois. Intervenant hier, sur les ondes de la chaîne 1, Hanifi a précisé que l'exploitation artisanale des mines d'or dans les wilayas de Tamanrasset, Djanet et Illizi, qui a lancée durant l'année en cours, est opérée par 224 entreprises employant 900 travailleurs, mais, a-t-il indiqué, seules 69 entreprises ont commencé à produire et ont réussi à extraire environ 45 kg d'or en quatre mois, avec une moyenne de 6,9 kg par mois.

Le même responsable prévoit l'augmentation de la quantité d'or extraite de 15 kg en décembre prochain, et peut-être plus, avec l'entrée en production des autres entreprises début 2022. M. Hanifi a également fait savoir que d'autres autorisations d'exploitation artisanale de mines d'or à Tindouf devront être octroyées au courant de l'année prochaine.

Abordant les deux projets d'exploitation et de transformation du phosphate à Tébessa ainsi que la production de produits phosphatés destinés à l'alimentation animale et végétale, le directeur général des mines a expliqué le premier projet consiste en l'exploitation et la transformation du phosphate du gisement de Bled El Hadba (Wilaya de Tébessa). Ce projet sera réalisé en trois étapes avec un investissement de 3 milliards de dollars. M. Hanifi a fait savoir, à ce propos, que les 15 appels d'offres soumis sont en cours d'études pour désigner le partenaire étranger avant la fin de l'année en cours.

Z.S.L

IL A RÉALISÉ 60 MILLIONS USD D'EXPORTATIONS EN 2021 ET SE POSE COMME UN FLEURON DE L'INDUSTRIE

Les «bonnes affaires» du Groupe GICA

Les exportations du Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA) ont atteint, en 2021, un total de 60 millions USD contre 9 millions USD en 2018, a affirmé, avant-hier, le directeur général (DG) du Groupe, Rabah Guessoum.

Zakaria Sofiane Loutari

Le montant global des exportations réalisées par le GICA depuis 2018 à ce jour s'élève à 123 millions USD, a fait savoir M. Guessoum dans une déclaration à la Radio nationale, soulignant la suspension de l'importation de cette matière depuis 2017.

Affirmant que le Groupe vise les marchés de l'Afrique de l'Ouest et de l'Amérique latine, M. Guessoum a fait état de préparatifs afin de hisser l'entreprise au rang de puissance économique en Europe. A cet effet, le choix s'est porté sur deux usines, en l'occurrence, celle d'Ain el Kebira (Sétif) d'une capacité de production de 3 millions tonnes et celle de Chlef d'une capacité de 4 millions tonnes pour obtenir le certificat de conformité européen en vue de faciliter l'accès aux marchés européens. Evoquant les difficultés rencontrées par le Groupe en matière d'exportation, le même responsable a cité les problèmes logistiques qui réduisent les capacités de chargement vers l'étranger. Il a mis l'accent, dans ce sens, sur l'importance de la complémentarité entre les entreprises de transport terrestre, ferroviaire et maritime pour la réalisation des objectifs du Gouvernement en matière de promotion des exportations, et ce, à travers un réseau de logistique permettant de



valoriser le produit national. Dans le même sillage, le DG de GICA a évoqué les difficultés en matière d'aménagement des quais dans les ports de l'ouest ce qui entrave le chargement des cargaisons, précisant que les capacités de chargement du Groupe oscillent entre 15.000 et 20.000 tonnes/jour alors qu'il ne peut charger que seuls 6000 à 9000 tonnes par jour. Il a affirmé, dans ce cadre, que l'augmenter des volumes de chargement est tributaire du lancement d'investissements au niveau des ports pour l'aménagement des quais et le

renforcement des capacités d'exportation. Le Groupe GICA a obtenu le certificat de conformité de l'institut pétrolier américain pour la production du ciment pétrolier depuis 2019, a rappelé Guessoum, faisant savoir que le Groupe couvre totalement la demande locale, d'où l'arrêt de toute importation. Par ailleurs, Guessoum a annoncé l'entrée en service de la cimenterie de Saoura (Béchar), ce qui contribue à la réduction des coûts de transport vers le Sud. Soulignant que GICA détient 50% du marché national, le même

responsable a fait état de projets en cours d'études, hors le secteur du ciment. Il a annoncé, à ce propos, l'entrée en production, juin 2022, de l'usine publique du marbre (Guelma), objet actuellement de restructuration et de modernisation pour doubler sa capacité de production en vue de couvrir les besoins du marché avec un produit conforme aux normes internationales. Les exportations hors hydrocarbures ont atteint, les huit (08) derniers mois, pour la première fois, la barre des 3,2 mds USD.

Z. S. L.

OPEP+:

La production algérienne augmentera à 952.000 b/j en novembre



Le niveau de production de pétrole brut algérien augmentera de 942.000 baril/jour en octobre à 952.000 baril/ jour en novembre prochain, dans le cadre de la mise en œuvre des ajustements volontaires de la production des pays OPEP et non-OPEP signataires de la Déclaration de Coopération, a indiqué un communiqué du ministère de l'Énergie et des mines.

Le Ministre de l'Énergie et des mines, Mohamed Arkab, a participé, lundi par visio-conférence, aux travaux de la 33ème réunion du Comité ministériel conjoint de suivi (JMMC) et à la 21ème Réunion ministérielle Opep-non Opep, précise le document.

Les membres du JMMC ont examiné la situation du marché pétrolier international et ses perspectives d'évolution à court terme, ainsi que l'évaluation du niveau de respect des engagements relatifs aux ajustements de la production des pays de la Déclaration de Coopération pour le mois d'août 2021, ajoute le ministère, notant que le JMMC a, ainsi, relevé avec "satisfaction" que le taux de conformité global avait atteint 119 %.

Pour rappel, le JMMC se réunit sur une base périodique depuis janvier 2017 avec l'objectif de veiller à la mise en œuvre des ajustements volontaires de la pro-

duction des pays OPEP et non-OPEP signataires de la Déclaration de Coopération. Le Ministre a également participé aux travaux de la 21ème Réunion ministérielle Opep -Non Opep, qui regroupe les 23 pays (13 pays de l'Opep et 10 pays non-OPEP) signataires de la Déclaration de Coopération. A l'issue de cette réunion, il a été décidé de reconfirmer le plan d'ajustement décidé lors de la 19ème réunion ministérielle Opep - Non Opep, annonce le ministère, soulignant que la réunion a approuvé l'ajustement à la hausse de production globale mensuelle de 400 000 barils par jour pour le mois de novembre 2021.

Pour l'Algérie, le niveau de production sera de 942 000 baril/ jour et de 952 000 baril/ jour respectivement en octobre et novembre 2021, précise le ministère. Par ailleurs, le communiqué a indiqué que "la réunion s'est félicitée de la performance positive des niveaux de conformité globale permettant la stabilité et l'équilibre du marché pétrolier".

Il a été également décidé que la prochaine réunion ministérielle de l'OPEP et des pays non membres de l'OPEP se tiendra le 04 novembre 2021, selon la même source.

Z. S. Loutari

COOPÉRATION STRATÉGIQUE MAROC-ISRAËL

Les choses avancent plus difficilement que prévu

L'indice le plus probant de la coopération Maroc-Israël en matière de sécurité militaire était la visite que devait faire à Rabat le ministre israélien de la Défense Benny Gantz pour finaliser des contrats de coopération en matière de défense ; or selon des sources israéliennes, cette visite n'est pas possible avant plusieurs mois.

Plusieurs sources israéliennes, dont «I24News», avancent que le ministre israélien de la Défense Benny Gantz se rendra au Maroc dans les prochains mois, dans le contexte de reprise des relations entre les deux pays annoncée en décembre dernier.

Plusieurs grains de sable font que la machine qui s'est emballé au début, avance plus lentement. L'hostilité grandissante au sein de la société marocaine, témoin en est l'assassinat d'un juif au Maroc. En effet, la Société de radiodiffusion publique israélienne (Israël Broadcasting Corporation ou KAN) avait rapporté qu'un ressortissant israélien a été poignardé à mort à Tanger. La presse a vite fait d'affirmer que l'acte était le fait d'un jeune qui souffrait de troubles psychologiques, mais au Maroc, tout le monde sait qu'il n'en est rien, la presse étant majoritairement entre les mains des pro-sionistes, et que l'hégémonie grandissante du juif commence à faire désordre.

Aussi, les retombées économiques ne suivent pas ; il va falloir acheter plus de gaz, mais finalement pour le vendre à un prix plus cher que celui que le Maroc prélevait en vertu de son « droit de passage » du pipe-line algérien, et cela risquerait fort d'affecter les populations les plus fragiles du royaume et de créer, de ce fait, des zones de turbulences ; lui aussi, le Rif est ébullition, pour peu que les jeunes retrouvent leurs repères, et attendant, à Chefchaoune, Tetouan, Taza et El Hoceima, les agriculteurs de cannabis peuvent produire en abondance que cela ne les fera pas sortir de la misère, tant que les gros revendeurs et les barons de l'exportation de la résine vers les pays voisins ne lâchent pas prise et trouvent une



«aide intéressée » tant chez les services de sécurité locaux qu'au sein des gardes-côtes le long du littoral rifain. Pour en revenir à la coopération stratégique entre Rabat et Tel Aviv, il est attendu, si l'on se fie aux médias comme « Defence News » et « Africa Intelligence », que le ministre devrait y signer un certain nombre d'accords de coopération en matière de défense, visant notamment à développer une industrie nationale de production de drones censés renforcer la puissance aérienne du Maroc.

Le rapport d'Africa Intelligence indique que BlueBird Aerosystems, filiale du géant de la défense Israel Aerospace Industries (IAI), négocie depuis plusieurs mois avec des équipes marocaines pour développer une pépinière d'entreprises capables de fabriquer de tels appareils.

Rabat, note le rapport, s'est intéressé à l'utilisation de drones après que l'IAI a "mis en évidence" dans un argu-

mentaire de vente l'utilisation intensive des drones suicides Harop de sa fabrication par l'Azerbaïdjan, durant la guerre de deux mois qui l'a opposé à l'Arménie l'année dernière.

Assez petit pour contourner les systèmes de détection des avions ennemis, le Harop - qui a un explosif embarqué de 23 kilos - recherche puis identifie ses cibles avant de les attaquer et de les détruire. Israël est considéré comme l'un des principaux exportateurs de drones et IAI compte plus de 50 clients opérationnels dans le monde.

Selon un rapport de Haaretz, les relations militaires entre Israël et le Maroc impliquent principalement à ce jour une coopération en matière de renseignement et de commerce d'armes.

En janvier de l'année dernière, l'armée marocaine a accusé réception de trois drones de reconnaissance israéliens dans le cadre d'un contrat d'une valeur d'environ 48

millions de dollars (41 millions d'euros) signé en 2014 et clôturé via la société française Dassault.

Ces appareils devraient être déployés pour contrer la rébellion au Sahara occidental et réprimer les Sahraouis. L'Etat hébreu aurait également vendu au Maroc d'autres systèmes militaires, y compris des systèmes de communication et de contrôle (tels que des systèmes radar pour les avions de combat) via un tiers.

Rappelons que le ministre israélien des Affaires étrangères Yaïr Lapid s'est rendu au Maroc en août et a inauguré la mission du pays à Rabat. Au cours de sa visite de deux jours, le chef de la diplomatie israélienne a rencontré son homologue Nasser Bourita et lui a remis une invitation du président Isaac Herzog à l'intention du roi Mohammed VI l'enjoignant à se rendre en Israël.

I.M.Amine

LES RECOMMANDATIONS ANTI-CRISE DU FMI POUR L'ALGÉRIE

LES PRÉVISIONS PESSIMISTES DE BRETTON WOODS

La situation économique de l'Algérie inquiète le Fonds monétaire international (FMI) qui met en garde contre les conséquences des déficits budgétaires élevés à moyen terme et l'épuisement des réserves de change, tout livrant un ensemble de recommandations de sortie de crise à l'Algérie.

Dans un communiqué publié lundi, à l'issue de sa mission en Algérie au titre de l'article IV de ses statuts, le FMI a appelé l'Algérie à recalibrer en urgence sa politique économique pour « corriger les déséquilibres macroéconomiques ». Dans son compte rendu publié sur son site officiel, l'institution de Bretton Woods a souligné la dégradation de la situation macroéconomique de l'Algérie en 2020, sous le double effet de la pandémie du Covid-19 et de la « baisse concomitante de la production et des prix du pétrole ont eu de graves répercussions sur l'économie ». Ces conséquences se sont manifestées par « une forte contraction du PIB réel de 4,9 % en 2020 », baisse des réserves de change, même si elles restent à un niveau « adéquat » et le creusement des déficits budgétaires et extérieurs, selon le FMI.

L'institution de Bretton Woods a souligné que « la politique budgétaire expansionniste menée depuis plusieurs années a contribué à porter les déficits extérieurs courants à des niveaux élevés, malgré une politique de compression des importations, et a entraîné de vastes besoins de financement qui ont été, dans une large mesure, satisfaits à travers la banque centrale ».

« Les déficits budgétaire et extérieur se sont encore creusés en 2020, alors que les réserves internationales, qui demeurent à un niveau adéquat, ont baissé de 62,8 milliards de dollars en 2019 à 48,2 milliards de dollars à la fin de 2020 », a indiqué le FMI, dans son compte rendu.

« De l'avis de l'équipe de la mission, la persistance de déficits budgétaires élevés à moyen terme engendrerait des besoins de financement sans précédent, épuiserait les réserves de change, et présenterait des risques pour l'inflation, la stabilité financière et le bilan de la banque centrale », a mis en garde le FMI.

L'institution de Bretton Woods a ajouté que « globalement, la capacité des banques à prêter au reste de l'économie serait fortement entravée, ce qui aurait des conséquences négatives pour la croissance ».

Z.S.L.

RÉCEPTION DE 28 DEMANDES POUR LA CRÉATION DE COMPAGNIES DE TRANSPORT AÉRIEN ET MARITIME

Air Algérie bénéficiera d'un programme de réformes spécial

Le ministère des Transports a réceptionné 28 demandes d'opérateurs économiques pour l'obtention d'autorisations de création de compagnies spécialisées dans les transports aérien et maritime, a indiqué, à Alger, le ministre des Transports, Aïssa Bekkaï.

« Jusqu'à aujourd'hui (5 octobre), 14 demandes de création de compagnies de trans-

port aérien et 14 autres pour la création de compagnies de transport maritime ont été déposées », a déclaré Bekkaï en marge de la cérémonie de signature d'une convention entre la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) et l'Établissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA).

Par ailleurs, le ministère a

réceptionné de nombreuses demandes pour des bateaux de plaisance au niveau des ports et promenades, à l'instar de la promenade des Sablettes à Alger. Dans ce cadre, le ministre a souligné que « l'État encourage l'investissement privé dans les secteurs des transports aérien et maritime pour améliorer les prestations et augmenter la concurrence

sur le marché ». Concernant la situation de la compagnie Air Algérie, Bekkaï a fait état de la mise en œuvre en cours d'un programme de réformes internes de cette compagnie publique portant création de filiales spécialisées, pour lui permettre d'améliorer sa gestion et sa concurrence.

En tête de ses filiales, il est prévu la création d'une compa-

gnie spécialisée dans la maintenance et la remise en état des avions, a fait savoir M. Bekkaï, rappelant les moyens « énormes » dont dispose Air Algérie au niveau de l'atelier de maintenance de Dar El Beïda. Cette compagnie aura à couvrir les demandes aux plans régional et africain, a ajouté le ministre.

I.M.

INDUSTRIE :

Zeghdar appelle les entreprises tchèques à investir en Algérie

Le ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar, a reçu, ce mardi 05 octobre 2021 au siège du ministère de l'Industrie, l'ambassadrice de la République Tchèque en Algérie, Mme Lenka POKORNÁ, a indiqué le ministère dans un communiqué publié sur sa page Facebook.

Lors de cette rencontre, les deux parties ont discuté des différents domaines de coopération entre l'Algérie et la République tchèque dans le secteur industriel, soulignant la nécessité de développer les relations économiques bilatérales en exploitant toutes les possibilités de partenariat disponibles.

Après avoir passé en revue les réformes les plus importantes entreprises par l'Algérie pour améliorer le système d'investissement, le ministre Zeghdar a appelé les entreprises tchèques à investir en Algérie conformément au nouveau régime juridique qui leur garantira un climat des affaires plus stable, attrayant et stimulant.

Dans ce contexte, l'ambassadrice tchèque a exprimé le souhait de certaines entreprises de son pays d'entrer sur le marché algérien dans un certain nombre de filières industrielles.

Il y a quelques mois, un mémorandum de coopération était conclu entre l'Algérie et la République Tchèque dans le secteur des Mines à l'occasion de la visite d'une délégation tchèque en Algérie prévue en mai 2021, avait indiqué un communiqué du ministère des Mines.

Le mémorandum définit les nombreux domaines de coopération notamment la recherche, l'exploration et l'exploitation



minière, la formation (en collaboration avec l'Institut algérien des Mines), la gestion des projets miniers, la reconver-

sion d'anciennes mines en zones touristiques, l'hygiène et la sécurité dans l'exploitation des mines, a précisé la même

source. Tous ces axes de coopérations ont été convenus lors de l'entretien entre Mohamed Arkab, et l'Ambassadrice de la République de Tchèque en Algérie, Mme Lenka Pokorna.

Les discussions entre les deux parties ont porté, essentiellement, sur les possibilités de coopération et de partenariat entre les entreprises Chèques et Algériennes dans le secteur des mines à la lumière des deux visio-conférences organisées au cours du mois de novembre dernier, avait fait savoir le communiqué.

I. M.

ALGÉRIE-EGYPTE



REZIG PLAIDE EN FAVEUR DE L'ENCOURAGEMENT DES INVESTISSEMENTS ENTRE LES DEUX PAYS

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a plaidé avant-hier lors de l'audience qu'il a accordée à l'ambassadeur sortant d'Egypte en Algérie, Aymen Mechrafa, en faveur du renforcement de la coopération bilatérale, a indiqué un communiqué du ministère. La rencontre a été l'occasion de "rappeler l'importance de la poursuite de l'action bilatérale" et de plaider "en faveur de l'encouragement des investissements entre l'Algérie et l'Egypte et de la réactivation de toutes les conventions de partenariat et de coopération signées entre les deux pays dans un cadre gagnant-gagnant", a précisé la même source.

L'ambassadeur d'Egypte rendait une visite d'adieu à M. Rezig au terme de sa mission en Algérie, a souligné le communiqué.

LA RÉDUCTION DE LA TVA SUR LES PRODUITS HALIEUTIQUES Un encouragement à l'investissement

Le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Hicham Sofiane Salaouatchi, a affirmé avant-hier à Boumerdes, que la décision portant réduction de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) de 19% à 9% sur les produits halieutiques est à même d'encourager l'investissement et relancer la profession et le secteur, en général.

Après avoir salué la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de réduire la TVA sur les produits halieutiques, le ministre a déclaré, en marge de sa visite d'inspection à la wilaya, que cette décision "aura un impact économique très positif en termes de relance de l'investissement dans les produits halieutiques et leur commercialisation". Cette décision devra également, poursuit le ministre, "booster le métier de la pêche en adéquation avec le Plan du gouvernement pour accroître la production halieutique" en s'orientant vers la pêche en haute mer et la pisciculture, des activités très importantes et étroitement liées à la

sécurité alimentaire du pays. Concernant la construction et la réparation navales, M. Salaouatchi a indiqué que l'Algérie disposait de grandes potentialités dans le domaine, citant l'entreprise privée CORENAV, spécialisée dans la construction et la réparation des bateaux au niveau du port de Zemmouri à l'est de Boumerdes, laquelle fabrique plusieurs bateaux de différents types et gabarits. Au sujet de cette entreprise ayant débuté son activité dans les années 1990 et qui emploie plus de 80 travailleurs, le ministre a assuré que son département lui apportera toutes l'aide et les incitations nécessaires, notamment l'accès au foncier supplémentaire au sein du port pour élargir son activité et ses investissements. Evoquant la nécessaire relance de l'industrie et la maintenance navales à la faveur de la longue expérience de l'Algérie en la matière, le ministre a indiqué que le secteur visait la réduction des importations de bateaux à 50% à travers la conclusion d'accords de part-



nariat entre des opérateurs algériens et des opérateurs d'autres pays, notamment l'Espagne et l'Italie pour le développement et la promotion de cette industrie (navires et moteurs).

Concernant l'industrie de transformation des poissons d'eau de mer et d'aquaculture, M. Salaouatchi a fait état d'une réflexion, conformément au plan du Gouvernement, pour la relance d'une véritable industrie à

travers l'encouragement des start-up et des micro-entreprises souhaitant accéder à ce créneau vital, d'autant que le pays recèle d'importantes réserves en la matière. Lors de sa visite au port de Zemmouri El Bahri (est de Boumerdes), le ministre s'est rendu à un atelier privé de construction et de maintenance navales, où il a écouté les explications sur la fabrication de trois bateaux,

dont un thonier de 35 mètres dont l'entrée en activité est prévu avant fin décembre prochain. Après avoir suivi un exposé sur l'état et les perspectives du secteur à Boumerdes, M. Salaouatchi a pris connaissance du plan d'amarrage et du taux d'avancement de travaux au niveau du même port, le ministre a écouté les préoccupations des pêcheurs, artisans et autres opérateurs de la région.

LE PAYSAGE MÉDIATIQUE AU SUD À L'ÈRE NUMÉRIQUE

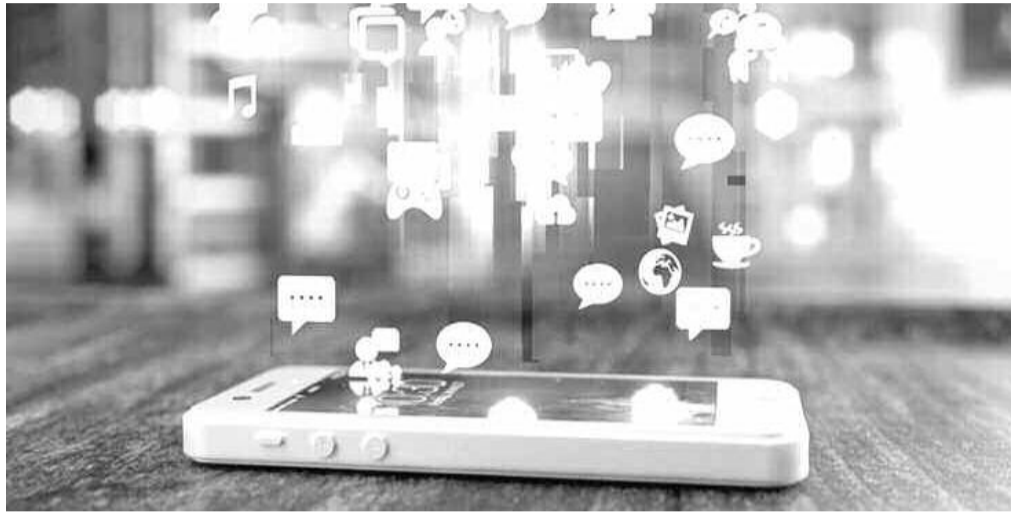
Des initiatives pionnières relèvent le Challenge

Le paysage médiatique à l'ère numérique, dans le Sud du pays, a commencé à porter ses fruits, grâce à certaines initiatives pionnières ayant réussi à relever le challenge de réaliser un contenu de qualité destiné au grand public.

Un véritable challenge relevé, en dépit des contraintes liées notamment à la faiblesse des ressources publicitaires, la concurrence des médias traditionnels, la désinformation et les "fake news" sur les réseaux sociaux, ainsi que les conditions de travail difficiles pour les journalistes de la presse en ligne.

Des professionnels de la presse numérique approchés par l'APS ont indiqué que la presse électronique constitue "une évolution exceptionnelle" en matière de consolidation des médias de proximité appelés à fournir au public un produit médiatique ciblé et utile, contribuant au désenclavement de cette région qui souffre encore d'une faible couverture médiatique. Ils considèrent aussi la presse en ligne comme étant chargée d'assurer une information correcte provenant de sources crédibles, en évitant les polémiques et les questions épineuses qui provoquent des troubles, afin de préserver la sécurité et la paix sociale.

Nos interlocuteurs estiment ainsi que le décret exécutif fixant les modalités d'exercice de l'activité d'information en ligne a tracé le cadre juridique du journalisme électronique, et il représente, selon eux, "une véritable avancée vers l'organisation de cette activité, permettant de répondre aux aspirations des journalistes en matière de consécration de la liberté d'expression, conformément à la loi en vigueur et l'éthique professionnelle. Evoquer le



développement de la presse électronique au Sud amène à citer, entre autres expériences, celle de "Djanoubcom" à Ouargla, une initiative incubée entre 2017 et 2019 par la pépinière d'entreprises d'Ouargla pour aider les jeunes journalistes à produire des contenus multimédias innovants dans le respect des principes de rigueur professionnelle et de qualité rédactionnelle, grâce au coaching de journalistes expérimentés, a affirmé à l'APS Houria Alioua, directrice de cette micro-entreprise, spécialisée dans les médias, le web et l'audiovisuel.

"Une nouvelle expérience a germé chez de jeunes journalistes arabophones issus de l'université Kasdi Merbah d'Ouargla (UKMO) et d'instituts de formation, qui aspirent à pratiquer un nouveau journalisme et qui ont sollicité notre aide et expérience pour développer un média innovant, entièrement digital et porté sur les nouveaux for-

mats destinés aux réseaux sociaux, en présentant le territoire et ses acteurs sous un nouveau jour", a-t-elle affirmé. Djanoubcom est concoté par de jeunes journalistes en apprentissage du métier et des bonnes pratiques journalistiques à l'heure où les usagers de l'information sur le web et le Smartphone se réinventent chaque jour et sont de plus en plus jeunes, a ajouté Mme. Alioua. Elle précise que les productions faites par des jeunes et pour les jeunes "reflètent la réalité locale et l'information de proximité par excellence, dans une langue arabe, en dialecte amazighophone ouargli, accessible vu que nous sommes basés dans une région essentiellement arabophone mais aussi berbérophone".

"L'objectif est de montrer des facettes méconnues de Ouargla et de sa population, de motiver le public à prendre l'initiative en montrant des

actions constructives via des articles cross médias et des vidéos inspirantes d'acteurs du changement, surtout féminin", a-t-elle souligné. S'agissant du développement de l'internet en Algérie, Mme. Alioua a fait savoir que la numérisation a gagné la presse papier, donnant lieu à l'émergence de journaux en ligne d'aura nationale très appréciés par le public et qui ont ouvert la voie ces dernières années à l'apparition de nouveaux titres géographiquement basés en dehors de la capitale, même si la plupart d'entre eux revendiquent une couverture nationale.

"C'est en cela que la presse numérique dans le Sud, à l'instar du Djanoubcom est de proximité et s'inscrit dans une dynamique positive et dans l'air du temps qui s'améliore de jour en jour, d'autant plus qu'il se situe dans une zone d'ombre, médiatiquement parlant", a-t-elle dit.

ORAN

L'ETAT PREND EN CHARGE LE FINANCEMENT DE LA NOUVELLE AÉROGARE DE L'AÉROPORT

Le Premier ministre, ministre des finances, Aïmene Benabderrahmane, a annoncé avant-hier à Oran que l'Etat prend en charge le financement nécessaire à l'achèvement des travaux de réalisation de la nouvelle aérogare de l'aéroport international d'Oran "Ahmed Ben Bella". En marge d'un exposé sur la nouvelle aérogare, dans le cadre de sa visite d'inspection dans la wilaya d'Oran, M. Benabderrahmane a mis l'accent sur la nécessité de "maîtriser les délais et les dépenses dans la réalisation des projets", soulignant que "c'est la dernière fois que l'Etat prend en charge des dépenses supplémentaires de ce type". Le Premier ministre, ministre des finances, a indiqué que "nous avons donné des instructions d'achever les études de manière mature et scientifique pour le lancement du projet et sa livraison dans les délais impartis", soulignant son "refus catégorique de tout dépassement des délais". Il est à noter que le projet a nécessité une somme de 7,5 milliards DA pour des travaux supplémentaires réalisés par la société Cosider, ce qui a fait augmenter le coût global de cette infrastructure à plus de 29 milliards DA. M. Benabderrahmane a insisté sur la nécessité d'une gestion optimale de cette infrastructure par les opérations de maintenance, de suivi et d'accompagnement quotidien et périodique pour garantir sa pérennité. Il a également mis en exergue l'importance d'assurer aux ressources humaines des formations dans le domaine de l'environnement pour la préservation des espaces verts et la maintenance des équipements techniques et électroniques, notamment les panneaux solaires. La capacité de traitement de la nouvelle aérogare de l'aéroport international d'Oran "Ahmed Ben Bella" est de 3,5 millions de voyageurs par an extensible à 6 millions, rappelle-t-on. Le taux d'avancement des travaux de réalisation de cette nouvelle infrastructure a été estimé à 92%, alors que le coût global du projet a atteint, actuellement, 38 milliards de dinars. Les différents équipements de la nouvelle aérogare ont été réceptionnés, à l'instar des ascenseurs et du tapis roulant des bagages, ainsi que la pose des caméras de surveillance, entre autres. Le projet comprend également la réalisation d'une zone de fret (import/export), selon les normes internationales, qui s'étend sur une superficie de 4.000 mètres carrés. L'aérogare, alimentée en énergie solaire, dispose d'un parking de trois étages pouvant accueillir 1.200 véhicules, ainsi qu'un parking extérieur de même capacité. Les travaux restants du projet concernent les travaux d'intérieur, notamment le plafond et l'éclairage. D'autre part, les travaux de réalisation de la nouvelle route à double voie, sur une distance de 2 km menant à cette aérogare, ont été achevés avec la pose de l'éclairage public et la réalisation d'espaces verts financés par l'établissement de gestion des services aéroportuaires de l'ouest. Dès l'entrée en service de la nouvelle infrastructure, l'actuelle aérogare bénéficiera d'une opération de réhabilitation et sera réservée, après l'achèvement des travaux, aux vols domestiques, selon le directeur de l'aéroport international d'Oran. Le Premier ministre est accompagné durant sa visite à Oran, des ministres de Travaux Publics Kamel Nasri, des Transports Aïssa Bekkaï, de la Jeunesse et des sports Abderezak Sebtag et de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville Mohamed Tarek Belaribi, rappelle-t-on.

"L'HABITAT PRÉCAIRE EN AFRIQUE"

Eradication de 90% des bidonvilles à travers le pays

Pas moins de 90% des bidonvilles ont été éradiqués en Algérie, ont indiqué lundi à Constantine des enseignants universitaires à l'ouverture des journées d'études internationales sur "l'habitat précaire en Afrique", tenues à l'Université Salah Bounider Constantine-3. En effet, les récentes statistiques font ressortir que "l'Algérie a réussi durant les dernières années, grâce à sa politique adoptée dans le domaine de l'habitat à éradiquer la majorité des bidonvilles et permis aux citoyens de bénéficier de logements décentes et concrétiser le droit à une vie décente", a indiqué, à ce titre l'architecte Abdelhakim Hafiane auteur du livre "Défis urbains" au cours d'une intervention à l'occasion de cette rencontre organisée à la faculté de l'architecture et de l'urbanisme dans le cadre de la célébration de la Journée arabe et mondiale de l'habitat. Pour sa part, le professeur chercheur à l'Institut des recherches sur le Maghreb contemporain de la capi-

tale tunisienne, Merouane Taleb a indiqué dans une intervention en visioconférence que ce séminaire qui s'intéresse à la situation de l'habitat précaire dans les pays africains, permettra de s'imprégner de l'expérience algérienne en la matière et permettra également de proposer des stratégies pour lutter contre la propagation de ce phénomène sur le continent africain. Il a, dans ce cadre, insisté sur l'importance de trouver des solutions aux préoccupations en rapport avec l'habitat, estimant que le thème de l'habitat précaire renferme plusieurs facteurs communs entre les pays africains. De son côté, le Dr. Martin Jatchou Kamjine de l'Université Yaoundé (Cameroun) a considéré dans une intervention en visioconférence qu'il est "nécessaire de lutter contre la propagation de l'habitat précaire", estimant que les bidonvilles donnent lieu à des problèmes économiques, car leurs occupants recourent à des marchés parallèles non réglementaires portant

atteinte à la santé du consommateur du fait de la complexité du contrôle. Ce genre d'habitat vide le tissu urbain de son cachet citadin, se sont accordés à dire les participants, d'autant que, ont-il estimé, la majorité des habitats précaires portent des noms inappropriés comme "chalet", "pou-belles", "anarchique", "rives d'oued" surtout que ces constructions sont considérées comme des dortoirs menaçant ruine à n'importe quel moment et ne remplissant pas les conditions de sécurité sanitaire comme les conduites d'assainissement et d'AEP. Pour sa part, la doyenne de la faculté d'architecture et d'urbanisme de l'Université Constantine-3, Pr. Badiaâ Sahraoui a indiqué que cette rencontre de deux jours (4 et 5 octobre courant) est organisée dans le cadre de la célébration de l'année africaine sous le slogan "les politiques de résorption et les pratiques socio-urbaines, quelles stratégies quelle complémentarité".

De quoi vivaient les Alg

Les documents exclusifs que vous allez lire, certainement pour la première fois, sont tirés du livre de Georges Mutin, «LE COMMERCE EXTÉRIEUR DE L'ALGÉRIE EN 1964».

Au cours de ces années, le commerce extérieur a pris une place de plus en plus importante dans l'économie algérienne. Le volume des échanges passe de 357 milliards de francs (anciens) en 1954, à 743 en 1959 et à 7,8 milliards de francs (nouveaux) en 1962. Par rapport à la valeur de la production intérieure, celle du commerce extérieur n'a cessé de croître (elle équivalait à 61 % de la production intérieure en 1954, à 76,5 % en 1963). Par ailleurs mieux que tout autre critère, le commerce extérieur exprimait, avant l'Indépendance, le sous-développement de l'économie :

- par la structure des échanges : les exportations étaient composées par des produits bruts (surtout agricoles) ; les importations par des biens manufacturés et de consommation ;
- par le déficit énorme de la balance commerciale qui allait en s'aggravant ;
- par l'orientation des échanges : plus de 80 % des relations commerciales étaient nouées avec la France.

DÉMARRER À ZÉRO, APRÈS LE DÉPART DES FRANÇAIS

Depuis 1962, l'Algérie cherche à donner des bases plus saines à ses échanges, à les organiser dans un cadre national. En même temps, elle s'efforce à tout prix d'en maintenir le niveau notamment pour les exportations. Les résultats connus pour 1964 révèlent surtout les difficultés rencontrées, ils permettent aussi de dégager les nouvelles orientations de la politique commerciale.

1. Les chiffres cités convertis en dollars donnent respectivement : 1,03 milliard de dollars pour 1954 ; 1,51 milliard de dollars pour 1959 ; 1,60 milliard de dollars pour 1962. 2. En 1954. R. Gendarme (L'Economie de l'Algérie, Paris, A. Colin) évaluait la production intérieure brute à 591 milliards de francs (en anciens francs) tandis que le commerce extérieur portait sur 357 milliards. En 1963, on avance respectivement les chiffres de 9,50 et 7,3 milliards.

I. LES NOUVELLES STRUCTURES COMMERCIALES

En 1962, le commerce extérieur, comme tous les autres secteurs d'activité, a été complètement paralysé par le départ des Européens. Dès la fin de l'année de l'Indépendance, l'Etat a jeté les bases d'un contrôle que, semble-t-il, on voulait total à l'époque : il correspondait à «l'option socialiste» que l'on avait choisie. Cette tutelle très étroite ne s'est pas imposée sans difficultés et, en ce domaine, l'année 1964 a été celle des aménagements. Le contrôle de l'Etat sur le commerce s'exerce par trois organismes :

1) L'O.N.A.C.O. (Office National de Commercialisation) a été créé le 13 décembre 1962. C'est un organisme public qui, à l'origine, avait le monopole des importations et des exportations. Il devait établir le volume des importations qui pouvaient ensuite être assurées par des importateurs privés. Son fonctionnement n'a pas donné toute satisfaction : machine administrative très lourde, sans doute trop centralisée, l'O.N.A.C.O. ne disposait pas de statistiques précises et il lui était difficile d'établir des programmes valables d'importation. L'Algérie a ainsi connu pour certains produits de petites pénuries (par exemple pénurie de beurre à l'automne 1964). Aussi n'est-il pas

étonnant que la part de l'O.N.A.C.O. ait été fortement réduite pendant l'automne 1964 :

— il joue désormais un rôle de «volant régulateur» : il ne procède à des importations que pour régulariser le marché, pour lutter contre la spéculation ;

— il ne conserve son monopole d'importation que pour un certain nombre de produits. En général ce sont des produits de consommation courante en Algérie : sucre, café, thé, oléagineux, légumes secs sont les principaux ;

— en outre, il est chargé de l'exportation des produits du secteur agricole traditionnel (terres cultivées par les Musulmans pendant la période coloniale) : l'alfa, le liège, les olives.

2) L'O.N.R.A. (Office National de la Réforme Agraire) assume désormais une bonne partie des anciennes attributions de l'O.N.A.C.O. L'O.N.R.A. est un des services du Ministère de l'Agriculture. Il est en quelque sorte l'organisme de tutelle du secteur autogéré. Il contrôle tout le secteur d'agriculture moderne de l'Algérie composé par les anciennes terres des colons qui ont été mises en autogestion au cours du printemps 1963 (décrets de mars). Cet organisme, depuis octobre 1964, commercialise la production des fermes autogérées aussi bien pour

3. La période du Ramadan, par exemple, est souvent favorable à une certaine spéculation. Elle correspond à une augmentation de la consommation et à un très net renchérissement des prix alimentaires.

En outre, le marché intérieur que pour le marché extérieur (cultures maraîchères, fruits, agrumes). Les comités de gestion livrent les productions destinées à l'exportation à des coopératives qui en assurent le conditionnement. Il en existe une trentaine en Algérie dont 14 pour la Mitidja et le Sahel d'Alger. Prêts pour l'exportation, les produits sont acheminés vers les ports et négociés par les services de l'O.N.R.A. aussi bien dans les ports algériens que dans les ports français d'arrivée.

Cependant, l'O.N.R.A. n'a pas encore pris complètement en main la commercialisation du vin. Bien souvent, les anciens exportateurs sont restés sur place (24 sur 29 à Alger) et, disposant des installations techniques nécessaires dans les ports, ils ont écoulé les récoltes de 1962 et 1963. Le plus souvent, ces négociants prennent livraison du vin directement dans les caves des fermes autogérées.

Outre ces attributions essentielles pour les exportations, l'O.N.R.A. a la faculté de faire procéder à des importations de produits nécessaires à l'agriculture (engrais, semences...).

3). Enfin depuis août 1964, se sont créés des groupements professionnels obligatoires qui sont chargés de l'importation exclusive d'un certain nombre de produits de grande consommation. Ces groupements professionnels sont des sociétés mixtes qui groupent des représentants de la profession et des représentants du gouvernement. Le capital est constitué à 50 % par des apports de l'Etat et à 50 % par ceux de la profession. Fin 1964, six groupements professionnels ont vu le jour :

- pour les produits laitiers : GAIRLAC ;
- pour les bois : BOIMEX ;
- pour les textiles : GITEXAL ;
- pour les industries textiles : GADIT ;
- pour les chaussures : GIAC ;
- pour les peaux et cuirs.

4) Sans être un organisme commercial l'O.F.A.L.A.C. joue un rôle non négligeable dans le

commerce extérieur. L'Office Algérien d'Action Commerciale a en effet deux buts essentiels :

— il contrôle la qualité et le conditionnement d'un certain nombre de produits d'exportation : les produits «normalisés» (fruits et primeurs notamment) ;

— il assure aussi la publicité des produits algériens à l'étranger.

Ainsi le contrôle de l'Etat, direct ou indirect, s'exerce-t-il sur l'ensemble du commerce extérieur. Il a paru nécessaire au lendemain de l'Indépendance pour mener à bien une politique commerciale qui s'est fixée trois buts essentiels :

— un assainissement du commerce extérieur : par la recherche d'un équilibre de la balance commerciale ;

— la prospection de nouveaux marchés ;

— une «valorisation» des exportations : l'Algérie cherche à exporter des produits qui ont subi au moins une première transformation plutôt que des produits bruts.

Ces trois objectifs ont été très inégalement atteints en 1964.

II. Une balance commerciale en voie d'équilibre 1°) L'amélioration de la balance commerciale a été sensible ces dernières années, notamment depuis 1962 (voir figure 1) 4.

Si l'équilibre de la balance commerciale est prati-

quant de l'année 1963 po-

tions : l'application d'un blissement du contingent

— le tarif douanier tou droits simples ou nuls sur les produits de première

beaucoup plus élevée po consommation et les pro

plus). Par ailleurs, il int différences de traitemen

seurs de l'Algérie : les p moins taxés, les produit

C.E.E. bénéficient aussi d

— la politique de conting re les effets du tarif doua

d'un grand nombre de n ment réglementée : seu

gementement les biens d'é l'industrialisation. Ains

avait importé 18.804 aut

a acheté que 8.355 en 19

Les exportations accuse elles sont en augmentat

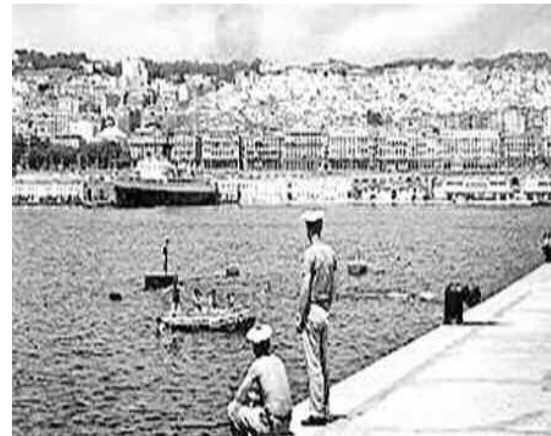
hausse importante entre

ceux de 1961 marque l'e

le. En 1962, elles l'aviaie

importations. Depuis les

un progrès constant.



2°) LES PRINCIPALES D'EXPORTATION

En 1964, comme par l'avant tout, un exportateu

coles ou minéraux. Fruits, légumes et vignob

a) Les produits agricole place importante ; mais

teindre les pourcentages Pour la période 1950-

valeur, pour les 3/4 des 1964, ils n'en constituen

— les exportations de fru des fortunes diverses en

de primeurs ont porté, p 65 (du 1er septembre 19

55.100 tonnes avec la p produits : pommes de te

tomates. Ce chiffre est o par rapport aux années p

cours de la campagne 63 tations s'est accentuée e

exporté n'est que le 1/3 de celui de 1959. L'Algéri

une position aussi favo penser. Les primeurs alg

quement atteint, le volume global du commerce extérieur est en diminution : en 1961, exportations et importations représentaient 8,501 milliards de francs, en 1964 ce chiffre tombe à 7,3 milliards.

Les importations ont fait une chute spectaculaire en 1962 par rapport aux années précédentes : 1961 ou 1959. Elle s'explique par le départ massif de la population européenne. Depuis 1962 pourtant la tendance à la diminution se confirme. Elle est présentée par les dirigeants algériens comme un assainissement du commerce extérieur : «l'Algérie cesse de vivre au-dessus de ses moyens». On peut y voir les effets des premières mesures prises par le gouvernement dans le cou-

PORTATEUR DE PRODUITS BRUTS AGRICOLES OU MINÉRAUX

Algériens avant le pétrole?

pour freiner les importations, le tarif douanier et l'établissement :

— Tout d'abord applique des taxes sur les biens d'équipement, la nécessité ; la taxe est sur les autres produits de produits de luxe (30 % et produit de considérables et aux différents fournisseurs. Les produits français sont les produits des autres pays de la zone franc, un régime préférentiel : le régime renforce économiquement l'entrée en Algérie des marchandises est sévère, les produits échappent au contingentement nécessaires à l'Algérie qui en 1963 les automobiles françaises n'en ont pas eu en 1964.

— Quant à la tendance inverse : la production est restée constante. Certes la production des chiffres de 1959 et l'entrée en scène du pétrole ont même emporté sur les exportations marquent



LES PRODUITS

— Au passé, l'Algérie reste, un grand porteur de produits bruts agricoles.

— Les richesses de l'Algérie ne tiennent toujours une place que si les produits sont bien loin d'atteindre les années précédentes. En 1960, ils comptaient, en valeur, des exportations totales ; en 1964, ils ne représentent que le 1/3 environ :

— Les fruits et légumes ont connu une chute en 1964. Les exportations de produits agricoles pour la campagne 1964-65 (du 14 août au 30 août 1965), sur la période de quatre mois, ont subi une régression très nette par rapport aux années précédentes. Amorcée au début de la campagne 1964-65, la chute des exportations de produits agricoles en 1964-65 : le tonnage de produits agricoles de celui de 1960, le 1/4 environ, en ce domaine, n'a pas été compensé par ce qu'on pourrait attendre des produits algériens doivent être présents sur le marché avant le gros des produits français. Or, sur ce point, la concurrence du Maroc qui est un grand porteur de produits (les produits du littoral marocain s'éti-

— beaucoup plus au Sud que le littoral algérien (les cultures de primeurs s'étendent jusque dans le Sous autour d'Agadir), ce qui permet un échelonnement de la production. En Algérie, au contraire, la zone maraîchère s'étend le long d'un même parallèle : il est donc nécessaire d'écouler d'importantes quantités de primeurs dans un temps très court : ainsi, au cours de la campagne 1964-65, les 3/4 des exportations de pommes de terre ont été faits au cours de la troisième décennie d'avril et de la première décennie de mai. De tout temps, la commercialisation des primeurs a présenté des aléas. Depuis l'Indépendance, la situation s'est aggravée : les soins culturaux n'ont pas toujours été apportés avec suffisamment d'attention (retard dans les semences, baisse de la qualité des produits...).

— Surtout les réseaux commerciaux, qui étaient essentiels, ont été complètement désorganisés par le départ des Européens.

— A l'inverse des primeurs, l'exportation des agrumes (fig. 2) se maintient. La campagne d'exportation 1964-65 a porté sur 240.000 tonnes, en augmentation sur la campagne précédente (237.000 t.) et au niveau de la moyenne des années 1953-58 (250.000 t.). Le maintien du chiffre des exportations est présenté comme un succès. Pourtant, il semble que la commercialisation des agrumes se heurte à des difficultés : elle ne progresse pas aussi vite que la production. En 1959-60 le marché d'exportation absorbait 70 % de la production, mais seulement 54 % pour la campagne 1964-65. La concurrence des autres pays méditerranéens est vive. Pour lutter contre la concurrence espagnole, les trois pays du Maghreb se sont unis, il y a quelques années, pour commercialiser leurs produits dans la zone franc, leur plus important client. Les agrumes algériens s'y vendent sous le label de « fruits d'Afrique du Nord ».

— le vin occupe toujours la première place dans les exportations agricoles algériennes. Mais dans l'ensemble des exportations son rôle a bien diminué. Jusqu'en 1961, il représentait chaque année plus de la moitié en valeur des exportations (53,5 % en 1960), en 1964, il n'atteint pas 20 %. Or ce pourcentage va encore baisser : les perspectives sont assez sombres.

— L'Algérie exporte son vin en presque totalité vers la France. Des accords entre les deux gouvernements ont fixé un contingent dégressif pour les cinq années à venir. Au cours de la campagne 1963-64, l'Algérie a vendu à la France 8.750.000 hectolitres. Par l'accord du 17 octobre 1964, le chiffre de 8.250.000 hectolitres a été confirmé pour la campagne 64-65 et on parviendra progressivement au chiffre de 7.000.000 hectolitres fixé pour la campagne 1967-68. Cette réduction massive pose de redoutables problèmes à l'agriculture algérienne. En effet, l'exportation avant 1962 se situait autour de 14 millions d'hectolitres pour une production moyenne de 16 millions (moyenne de la décennie 1953-62). Actuellement, on espère du côté algérien que les achats français se maintiendront après 1968 autour de 6 à 7 millions d'hectolitres et dans cette perspective optimiste on veut maintenir la production à 8 ou 9 millions d'hectolitres. Mais de toute façon, il faut envisager la reconversion du vignoble. Certes les suggestions ne manquent pas : on songe au coton, à la betterave à sucre, aux agrumes, aux oléagineux comme cultures de remplacement. Dans l'immédiat, les difficultés sont énormes car il faut abandonner en partie une culture de haute rentabilité (en valeur, la viticulture représentait 30 % de la production agricole algérienne sur seulement 4 % des terres cultivées) et une culture utilisatrice de main-d'oeuvre (la viticulture exige quatre fois plus d'ouvriers permanents que la céréaliculture).

LES PRODUITS DU TERROIR, AUTRE RICHESSE DE L'ALGÉRIE

— Le reste des exportations agricoles est constitué par les produits dits traditionnels dont les



ventes restent relativement stables. L'Algérie conserve toujours sa troisième place sur le marché mondial de la datte :

— mais les 26.000 tonnes de fruits exportés la placent loin de l'Irak et de l'Iran. Le marché des olives est soumis à la dure concurrence de la production espagnole : les ventes pour 1964 ont porté sur 21.000 tonnes. L'Algérie exporte aussi semoules, blé dur et orge, mais les variations annuelles sont considérables en raison de l'irrégularité des récoltes. Les moissons de 1963 et 1964 ont été bonnes et 600.000 quintaux de céréales (orge, blé dur) ont été exportés dans le courant de l'année.

— Deux autres produits du sol apparaissent dans le tableau des exportations de 1964. L'alfa conserve sa place : environ 83.000 tonnes et le liège, dont le marché s'est effondré ces dernières années, amorce une timide reprise : 9.000 tonnes exportées en 1964. Enfin, l'Algérie maintient ses exportations de tabac.

— Tel est le bilan des exportations agricoles : il est bien sévère. Seul le marché des agrumes se maintient ou même progresse. Tous les autres postes sont en déclin, parfois catastrophique. Ces simples chiffres d'exportation sont le reflet des difficultés que traverse l'agriculture algérienne et notamment le secteur autogéré. Les produits agricoles qui occupaient, de loin, la première place dans le bilan des exportations sont désormais remplacés par les produits pétroliers.

LES HYDROCARBURES, UN APPRÊT NON ESSENTIEL

— b) les hydrocarbures : le pétrole compte actuellement pour plus de 50 % dans les exportations algériennes. Il joue un rôle déterminant dans l'équilibre de la balance commerciale. Elle ne s'est redressée qu'à partir de son apparition sur le marché mondial en 1960.

— En 1964 les ventes de pétrole ont porté sur 24,9 millions de tonnes pour une production de 26,6 millions de tonnes. L'augmentation par rapport à 1963 n'est que de 5,2 % mais les perspectives d'avenir sont bonnes. Les exportations doivent progresser avec l'achèvement du troisième oléo-

— duc prévu pour la fin de 1965. La production est actuellement limitée par la saturation des canalisations d'écoulement (oléoduc de Béjaïa) : 14 millions de tonnes, celui de la Skhirra (Tunisie) a une capacité de 10 millions de tonnes environ). Dès 1966, il semble que l'Algérie puisse compter sur la vente de près de 40 millions de tonnes. De nouveaux indices prometteurs, la reprise des recherches après la signature des accords pétroliers avec la France permettent d'espérer que la production dépassera largement ce chiffre. Ainsi le pétrole apparaît-il comme un atout considérable dans la vie économique algérienne et la décision est déjà prise de consacrer la totalité des revenus du pétrole aux investissements. De plus, 1964 a vu une innovation dans le domaine des hydrocarbures : les premières livraisons de méthane liquéfié ont porté sur 172.000 mètres cubes.

— c) Enfin, l'Algérie reste un exportateur de minerais et notamment de minerai de fer. Après le creux des années 1962 et 63, 1964 a été l'année de la reprise. Les tonnages exportés en 1964 ont marqué une progression de 45 % sur l'année précédente : ils ont porté sur 2.828.000 tonnes (alors que la production n'a atteint que 2.746.000 tonnes). Cette progression s'explique par la reprise de la sidérurgie européenne : la production de l'acier a progressé de 14,5 % en Grande-Bretagne et de 13 % dans les pays de la C.E.C.A. Par ailleurs de nouveaux marchés se sont ouverts dans l'Europe de l'Est (U.R.S.S., Pologne, Tchécoslovaquie). Le minerai provient avant tout des mines de l'Ouenza dans l'Est algérien (plus de 2,4 M tonnes), mais aussi de mines abandonnées par leurs anciens concessionnaires et qui ont été rouvertes : mines de Timezrit, du Zaccar, de Béni Saf. Malgré tout, ces exportations restent minimes à l'échelle mondiale et surtout le minerai de fer est durement concurrencé : en effet, ce minerai à 55 % de teneur moyenne est souvent bien éloigné du littoral (les mines de l'Ouenza sont à plus de 300 km d'Annaba (Bone), le port exportateur) et les frais de transport comptent selon les mines de 37 à 50 % dans le prix de vente du minerai. L'Algérie exporte également de petites quantités de minerais non ferreux : cuivre, 4.000 tonnes, plomb et zinc, 18.000 et 62.000 tonnes.

— Par contre, 1964 a été une mauvaise année pour les phosphates : les exportations ont été presque nulles. La mine du Kouif est épuisée. Le gisement du Djebel Onck est en cours d'aménagement et dans le courant de 1965, l'Algérie pourra reprendre sa place sur le marché mondial des phosphates : les prévisions portent sur une exportation de 900.000 tonnes de phosphate enrichi par an.

CRISE AU MALI :

L'intervention de mercenaires russes pour remplacer les troupes françaises divise

■ Les discussions entre le Mali et la société militaire privée russe controversée, le groupe Wagner, suscitent une profonde inquiétude au niveau international, mais de nombreux Maliens sont impatients de voir les Russes remplacer les troupes françaises. Le groupe a été identifié pour la première fois en 2014 alors qu'il soutenait les séparatistes pro-russes dans le conflit dans l'est de l'Ukraine. Depuis lors, il a été impliqué dans des pays tels que la Syrie, le Mozambique, le Soudan, la Libye et la République centrafricaine. En 2013, les soldats français avaient été accueillis dans la jubilation à leur arrivée au Mali après que des militants islamistes eurent détourné une rébellion et menacé de prendre le contrôle de tout le pays. Mais le président Emmanuel Macron a récemment déclaré que le contingent français de 5 000 hommes serait réduit de moitié, ce qui a incité le Premier ministre malien Choguel Maïga à accuser la France d'un "abandon en plein vol". Cela a à son tour déclenché une réaction furieuse de la France, la ministre des Armées Florence Parly accusant le gouvernement malien de "s'essuyer les pieds avec le sang des soldats français". Le président Macron s'est dit "choqué" par cette accusation, condamnant le gouvernement militaire du Mali, qui, selon lui, n'avait aucune "légitimité démocratique" après deux coups d'État en moins d'un an. Mais l'opinion publique malienne s'est incontestablement retournée contre la présence des troupes de l'ancienne puissance coloniale. Huit ans après l'arrivée des Français, la crise sécuritaire s'est propagée au Burkina Faso et au Niger, avec de nombreux groupes différents, certains liés à al-Qaïda ou au groupe État islamique, parcourant la région depuis leurs bases dans le désert du Sahara.

ENVIRON 55 MILITAIRES FRANÇAIS ET PLUSIEURS CENTAINES DE MALIENS ONT ÉTÉ TUÉS.

Les Maliens manifestent régulièrement contre les militaires français et les accusent de ne rien faire dans la lutte contre les djihadistes. La présence de soldats français est considérée comme une occupation et leur départ vivement souhaité.

"LA RUSSIE EST PLUS NEUTRE"

Oumar Cissé, un éminent militant pour la paix dans la région agitée de Mopti, a déclaré que la Russie était un partenaire historique de l'armée malienne. "La Russie n'a aucun intérêt pour la politique malienne contrairement à la France, qui gère le conflit en fonction de ses intérêts économiques et politiques", a-t-il déclaré à la BBC. Certains militants affirment que la présence des forces françaises elle-même a été un catalyseur de la violence djihadiste. La France s'est longtemps opposée aux négociations avec les djihadistes, une option privilégiée par certains Maliens. Il n'y a eu aucune protestation publique contre la Russie mais l'opinion publique concernant l'intervention de Wagner au Mali est divisée. La Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA), une coalition d'anciens rebelles arabes et touaregs du nord du Mali, a déclaré que travailler avec les Russes serait une menace pour leur accord de paix de 2015. La consternation internationale suscitée par un accord avec Wagner est liée à la sombre réputation de la société de mercenaires. Le fait que le gouvernement russe nie tous liens avec le groupe est également traité avec suspicion. Cependant, le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov a confirmé que le Mali s'était "tourné vers une entreprise militaire privée de Russie" pour aider à combattre les groupes djihadistes. En Afrique, des membres de Wagner auraient une implication douteuse en République centrafricaine (RCA), où certains des instructeurs militaires russes soutenant le gouvernement assiégé seraient des mercenaires. Ils sont également liés à des crimes de guerre dans la guerre civile en Libye.

I.M./agences

SAHARA OCCIDENTAL :

L'ex-président du Cnaspas dénonce "la fuite en avant" du Maroc

L'ex-président du Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS) et militant des droits de l'Homme et des peuples, Mahrez Lamari, a dénoncé vigoureusement, jeudi, "la diplomatie marocaine persistant dans sa politique d'intransigeance et de fuite en avant", affirmant que "la société civile algérienne continuera à défendre le droit légitime à l'autodétermination du peuple sahraoui".

Dans une tribune transmise à l'APS, M. Lamari note qu'"au moment où se déroulent les travaux de l'AG de l'ONU et à la veille de la 76^{ème} session de la 4^{ème} commission politique de décolonisation de l'ONU prévue du 5 au 10 octobre à New York, nous assistons à un glissement dangereux de la part de la diplomatie marocaine qui persiste dans sa politique d'intransigeance, et qui continue d'adopter une attitude négative, une stratégie de confrontation et une fuite en avant comme style de politique qui à chaque progrès enregistré par la communauté internationale, érige de nouveaux obstacles sur le chemin du processus du règlement". Selon le communiqué, l'attitude du Maroc et sa fuite en avant ne servent désormais à rien, car la justesse de la cause sahraouie "est une réalité historique établie et maintes fois confirmées par le conseil de sécurité de l'ONU qui a consacré définitivement le droit du peuple Sahara occidental à l'autodétermination et qui a conforté



le principe inaliénable du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes conformément à la résolution 1514 (décembre 1960) de l'AG de l'ONU". L'ex-président du CNASPS relève que "l'échappatoire indigne et malhonnête de la diplomatie marocaine à vouloir responsabiliser l'Algérie en lui faisant endosser le blocage et l'obstruction du dossier du Sahara Occidental est une fable qui ne trompe personne y compris ses propres concepteurs", faisant observer que "l'attitude délibérée du Maroc risque d'augmenter la tension et de créer une situation intolérable qui compromettrait la stabilité de la région et minerait les chances d'un règlement juste et définitif de ce conflit". Appelant l'ONU à agir et stopper l'arrogance du Maroc qui ne cesse de défier la communauté internationale, M.Lamari affirme que la société civile sera mobilisée en force aux côtés

du peuple sahraoui lors des travaux de la 4^{ème} commission politique de décolonisation prévue du 4 au 10 octobre prochain. "Du haut de la tribune de la commission politique de décolonisation de l'ONU, la société civile algérienne dans toutes ses composantes et tendances réaffirmera ouvertement haut et fort sa ferme détermination à continuer à défendre ouvertement le droit légitime et imprescriptible à l'autodétermination du peuple sahraoui et à soutenir ses moyens de combat qui sont la lutte, la résistance, le droit, la légalité, la volonté indomptable, le sacrifice, la conscience, l'unité et l'homogénéité jusqu'à l'indépendance totale de la RASD membre fondateur de l'Union Africaine en tant que membre de plein droit de la famille des Nations Africaines libres et souveraines", note le communiqué.

I.M./aps

LIBYE :

Preuves de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité, selon des experts de l'ONU

La mission d'enquête d'experts de l'ONU qui s'est rendue en Libye fait état, dans un rapport à paraître jeudi, de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité. La situation des prisons, où sont enfermés de nombreux migrants, est notamment pointée du doigt. Des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité ont été commis en Libye depuis 2016, en particulier envers les migrants et dans les prisons, a conclu une mission d'enquête d'experts de l'ONU après une investigation sur place et dont le rapport doit être présenté le 7 octobre. "Il y a des raisons de penser que des crimes de guerre ont été commis en Libye, tandis que les violences perpétrées dans les prisons et contre les migrants dans le pays peuvent s'avérer être des crimes contre l'humanité", soulignent ces experts, qui confirment des faits dénoncés de longue date. Cette mission indépendante a toutefois décidé de ne pas publier "la liste des individus et groupes (aussi bien libyens qu'étrangers) qui pourraient être responsables pour les violations, les abus et les crimes commis en Libye depuis 2016". "Cette liste confidentielle le restera, jusqu'à ce que se fasse

jour le besoin de la publier ou de la partager" avec d'autres instances pouvant demander des comptes aux responsables.

Les auteurs du rapport notent que la justice libyenne enquête également sur la plupart des cas évoqués par la mission de l'ONU, mais notent que "le processus pour punir les gens coupables de violations ou de maltraitements est confronté à des défis importants".

La mission composée de trois experts, Mohamed Auajjar, Chaloka Beyani et Tracy Robinson, a rassemblé des centaines de documents, interviewé 150 personnes et mené l'enquête en Libye même, mais aussi en Tunisie et en Italie.

Situation dramatique dans les prisons La mission souligne que "les civils ont payé un lourd tribut" aux violences qui déchirent la Libye depuis cinq ans, notamment en raison des attaques contre des écoles ou des hôpitaux. "Les raids aériens ont tué des dizaines de familles. La destruction d'infrastructures de santé a eu un impact sur l'accès aux soins et les mines antipersonnel laissées par des mercenaires dans des zones résidentielles ont tué

et blessé des civils", souligne le rapport. Les migrants, qui tentent de trouver un passage vers l'Europe en Libye, sont soumis à toutes sortes de violences "dans les centres de détention et du fait des trafiquants", a dénoncé Chaloka Beyani. "Notre enquête montre que les agressions contre les migrants sont commises à une large échelle par des acteurs étatiques et non étatiques, avec un haut degré d'organisation et avec les encouragements de l'État - autant d'aspects qui laissent à penser qu'il s'agit de crimes contre l'humanité."

Les experts soulignent aussi la situation dramatique dans les prisons libyennes, où les détenus sont parfois torturés quotidiennement et les familles privées de visite. La détention arbitraire dans des prisons secrètes et dans des conditions insupportables est utilisée par l'État et les milices contre ceux perçus comme une menace.

"La violence est utilisée à une telle échelle dans les prisons libyennes et à un tel degré d'organisation que cela peut aussi potentiellement constituer un crime contre l'humanité", a souligné Tracy Robinson.

I.M.

FOOT-EQUIPE NATIONALE A' 25 JOUEURS CONVOQUÉS POUR LE MATCH AMICAL CONTRE LE BÉNIN

Le sélectionneur de l'équipe nationale A' de football, Madjid Bougherra, a arrêté une liste de 25 joueurs en prévision du match amical contre le Bénin prévu le samedi 9 octobre 2021 au nouveau stade Olympique d'Oran, à huis-clos, a indiqué l'instance fédérale algérienne (FAF). La sélection nationale entamera son stage à Mostaganem avant-hier en guise de préparation pour la Coupe arabe des nations de la Fifa qu'abritera le Qatar du 30 novembre au 18 décembre 2021. La sélection algérienne, rappelle-t-on, devait initialement affronter son homologue comorienne, le samedi 9 octobre au nouveau stade d'Oran, en vue de la Coupe arabe de la Fifa, mais cette rencontre a été finalement annulée. A la Coupe arabe de la Fifa, l'Algérie évoluera dans le groupe D, en compagnie de l'Egypte, du Soudan, et du Liban. Les coéquipiers de Chouaïb Keddad (CR Belouizdad), entameront le tournoi le mercredi 1er décembre face au Soudan, au stade Ahmed-Ben Ali à Doha (11h00 algériennes), avant de défier le Liban, le samedi 4 décembre au stade Al-Janoub (14h00), puis l'Egypte, le mardi 7 décembre, toujours au stade Al-Janoub (20h00). Outre la prochaine Coupe arabe de la Fifa, la sélection algérienne A' prépare également le Championnat d'Afrique des nations (CHAN), prévu en 2023 en Algérie.

LES JOUEURS CONVOQUÉS POUR LE MATCH CONTRE LE BÉNIN:

Gaya Merbah (CR Belouizdad), Saidi Zakaria (JS Saoura), Benbot Oussama (USM Alger), Laouafi Youcef (ES Sahel), Masmoudi Boualem (ES Sahel), Bouguerra Aïmen (PAC Paradou), Debbari Abdelhak (ES Sétif), Haddad Mouad (MC Alger), Keddad Chouhaïb (CRB), Lamara Nabil (CRB), Aït Abdesselam Ahmed (CRB), Benabdi Aziz (JS Kabylie), Benhamouda Billel (USMA), Boualia Kouceïla (JSK), Debbeh Chouaïb (CS Constantine), Draoui Zakaria (CRB), Kendouci Ahmed (ESS), Mrezigue Housseïm (CRB), Oukaci Juba (JSK), Zerrouki Merouane (PAC), Tetraoui Yacine (PAC), Bensayah Reda (JSK), Boulbina Adil (PAC), Boutmene Zineddine (ES Sahel), Deghmoum Abderahim (ESS).

FOOT

L'équipe nationale A entame son stage sans Feghouli et Bensebaini



Blessés, les deux joueurs en question devraient ainsi déclarer forfait pour le premier match, prévu vendredi au stade Mustapha-Tchaker de Blida (20h00), alors que leur participation au second rendez-vous, prévu mardi 12 octobre au stade du général Seyni-Kountché de Niamey (17h00), reste incertaine. Le sélectionneur national Djamel Belmadi a dirigé avant-hier en fin d'après-midi la première séance d'entraînement, en présence pour la première fois du jeune attaquant du FC Lugano (Suisse) Mohamed Amine Amoura (21 ans), et du milieu offensif du Stade de Reims (France) Ilan Kaïs Kebbal (23 ans), appelés en renfort pour suppléer la défection du milieu offensif de Naples (Serie A italienne de

L'équipe nationale de football, a entamé avant-hier un stage au Centre technique national de Sidi Moussa, en présence de 24 joueurs, et en l'absence du milieu de terrain Sofiane Feghouli (Galatasaray/ Turquie) et du défenseur Ramy Bensebaini (Borussia Monchengladbach/ Allemagne), autorisés à rejoindre Alger mercredi, en vue de la double confrontation face au Niger, les 8 et 12 octobre, comptant pour les 3e et 4e journées du 2e tour (Gr. A) des éliminatoires du Mondial-2022 au Qatar, a annoncé la Fédération algérienne (FAF).

football) Adam Ounas, blessé au muscle fémoral droit. Ounas allonge la liste des absences, puisque Belmadi doit déjà se passer des services du défenseur Mehdi Tahrat (Al-Gharafa/ Qatar) et du milieu offensif Rachid Ghezzal (Besiktas/ Turquie), blessés. A l'issue des deux pre-

mières journées de qualifications, l'Algérie et le Burkina Faso occupent la tête du groupe A avec 4 points devant le Niger (3 pts). Djibouti ferme la marche (0 pt). Le premier à l'issue de la phase de poules se qualifie pour le troisième et dernier tour (barrages).

JM 2022/PRÉPARATIFS

Le Premier ministre s'enquiert de l'état d'avancement des projets

Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, a inspecté, avant-hier, lors d'une visite dans la wilaya d'Oran, plusieurs projets d'infrastructures sportives dans le cadre des préparatifs de la 19e édition de Jeux Méditerranéens, prévue l'été prochain, en plus de structures relevant d'autres secteurs. M. Benabderrahmane a entamé sa visite par le projet de réalisation de la nouvelle aérogare de l'aéroport international "Ahmed Ben Bella" d'Oran, dont la capacité de traitement est de 3,5 millions de voyageurs par an extensible à 6 millions de voyageurs. Après avoir suivi un exposé sur le projet, dont le taux d'avancement des travaux a atteint les 92% et nécessitant une enveloppe financière supplémentaire de 7,5 milliards de dinars, le Premier ministre a annoncé que l'Etat prendra en charge le financement de l'achèvement des travaux, soulignant toutefois que "c'est la dernière fois que l'Etat prend en charge de telles dépenses supplémentaires". Il a également souligné la nécessité de maîtriser les délais de réalisation dans la concrétisation des projets et les chantiers de construction doivent fonctionner en H24, à

raison de trois équipes par jour comme c'est le cas partout dans le monde pour garantir une cadence rapide dans la réalisation. Le Premier ministre a, en outre, appelé les investisseurs privés à "investir dans le secteur du transport aérien", soulignant que "le pays a besoin d'autres aéroports, d'autres opérateurs et d'autres compagnies aériennes" pour couvrir tous les besoins nationaux concernant le transport aérien. Il a également indiqué que les demandes des investisseurs privés dans le secteur du transport aérien se font de plus en plus nombreuses et que les dossiers présentés sont en cours d'étude. Abordant, en marge de l'inspection de la nouvelle aérogare, le projet d'extension du terminal à conteneurs du port d'Oran, le Premier ministre a mis l'accent sur la nécessité "d'exploiter de manière idéale les installations et les structures portuaires afin qu'elles soient opérationnelles 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 pour accompagner les opérateurs économiques et leur permettre de pénétrer les marchés extérieurs". Lors de son inspection du complexe sportif d'Oran, M. Benabderrahmane a déploré le retard enregistré

dans les travaux du projet du centre nautique et a donné des instructions pour augmenter la cadence des travaux par le recours au système de rotation du travail 3x8, avec le renforcement du site en ressources humaines suffisantes, avec pas moins de 200 travailleurs, "comme stipulé dans le contrat avec la société de réalisation", a-t-il rappelé. Dans ce sens, il a exigé de la société chinoise MCC réalisatrice du projet d'exécuter ces instructions à compter de la semaine prochaine, affirmant que les gros œuvres, qui ont atteint 47%, doivent être achevés avant le 31 décembre prochain. Concernant les projets publics, le Premier ministre a souligné que l'opération de leur inscription sera soumise, à l'avenir, à des normes de contrôle rigoureuses pour éviter les retards dans les délais de livraison et les réévaluations. Dans une déclaration à la presse, le Premier ministre a indiqué que la nouvelle loi organique 18-15 de loi de finances déterminera à l'avenir la manière d'inscrire les projets publics, soulignant que "la maturation réelle des projets" sera condition préalable à leur inscription. D'autre part, M. Benabderrahmane a instal-

lé Mohamed Aziz Derouaz dans ses fonctions de Commissaire de la 19e édition des JM que la capitale de l'ouest du pays doit accueillir du 25 juin au 15 juillet 2022. En marge de cette cérémonie, le Premier ministre a indiqué que les pouvoirs publics avaient consacré un montant de 45 milliards de dinars pour la réalisation des différents projets de structures liées à l'organisation des Jeux Méditerranéens, dont le nombre est de 35 projets concernant huit secteurs. D'autre part, réagissant aux dernières déclarations du président français Emmanuel Macron sur l'histoire de l'Algérie, M. Benabderrahmane a déclaré que celles-ci "sont inacceptables" et que "notre pays est plus grand que toutes les déclarations qui tentent de porter atteinte à son histoire et ses racines". Pour rappel, le Premier ministre, ministre des Finances a été accompagné d'une importante délégation composée des ministres de Travaux publics, Kamel Nasri, des Sports, Abderezak Sebgag, et de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi.

L'INSTITUT CERVANTÈS D'ALGER ABRITE LA JOURNÉE DU CINÉMA ESPAGNOL

« Voyage vers nulle part » de Fernando Fernán Gómez sera projeté aujourd'hui

L'Institut Cervantès d'Alger abrite aujourd'hui la projection du film "Viaje a ninguna parte" (Voyage vers nulle part) de Fernando Fernán Gómez (1986), dans le cadre de la Journée du cinéma espagnol, organisé par l'Ambassade d'Espagne et l'Institut Cervantès d'Alger, en coordination avec l'AEICD.

Le film « Voyage vers nulle part » est une adaptation de son célèbre roman éponyme traitant de la vie des comédiens ambulants et comment leur monde s'évanouit avant l'arrivée, justement, du cinéma. Pour y assister, l'intéressé doit réserver sa place via l'adresse mail suivante : secarg@cervantes.es (places limitées). Pour rappel, le film a été projeté, hier, sur la chaîne Vimeo de l'Institut Cervantès le 05.10.2021 à 20h00 [GMT + 2] et ce, sera disponible sur la même plateforme durant 48 heures. Le film Fernando Fernán Gómez relate l'histoire d'un ancien comédien déjà retraité dans un asile, Carlos Galván, se souvient, devant un psychologue, de ses vieux jours en tant qu'acteur ambulant dans une petite troupe de théâtre, l'Iniesta-Galván, sous la direction de son propre père, Don Arturo Galván. Un groupe familial modeste qui parcourait les petites villes et villages castillans dans les années d'après-guerre, avec un simple répertoire de comédies qu'ils jouaient sur n'importe

quelle scène improvisée. Aujourd'hui, sera célébrée pour la première fois la Journée du cinéma espagnol, dans le but de reconnaître le rôle des cinéastes espagnols, leur influence et leur importance dans la vie culturelle et sociale de l'Espagne, ainsi que la valeur patrimoniale de du cinéma espagnol, de plus d'un siècle d'existence, et ainsi comprendre son rôle dans l'imaginaire artistique et social de la culture espagnole. Il y a soixante-dix ans, aujourd'hui se terminera le tournage du film Ce couple heureux (Juan Antonio Bardem et Luis García Berlanga, 1951), deux des cinéastes les plus remarquables du cinéma espagnol, qui ont fait leurs débuts en compagnie d'un bon nombre de collègues de la première promotion de l'École de cinéma (IIECC) et d'acteurs de la stature d'Elvira Quintillá, Fernando Fernán-Gómez, José Luis Ozores et de nombreux autres professionnels essentiels du théâtre espagnol.

Meriem.D



6 de octubre:
Día del Cine
Español

El viaje a ninguna parte,
de Fernando Fernán-Gómez

FESTIVAL DU CINÉMA OF NATIONS EN ALLEMAGNE ET CINEMANA ARAB FILM FESTIVAL OMAN

« Il reviendra », de Youcef Mahsas, sélectionné

Le court métrage « Il reviendra » de Youcef Mahsas a été récemment sélectionné dans la compétition officielle au Festival du Cinéma of nations en Allemagne et Cinemana Arab Film Festival Oman CAFF 2022. Le film relate l'histoire de Salem, quadragénaire passe sa dernière journée dans son salon de coiffure, il compte arrêter définitivement son activité et vendre son local, à quelques instants de la fermeture, un homme et son fils Zaki 8 ans pénètrent dans le salon, le père insiste pour laisser l'enfant avec Salem lui expliquant qu'il a quelque chose d'important à faire et qu'il reviendra le chercher juste après. Salem commence à couper les cheveux du petit tout en discutant avec lui, quand soudain

une forte explosion retentit, un attentat terroriste vient d'être commis dans une rue voisine, à la tombée de la nuit, le père n'est toujours pas revenu, Salem se retrouve seul avec Zaki... Le film a pour têtes d'affiche Slimane Benouari dans le rôle du mari et Souha Oulha dans le rôle de l'épouse, mais aussi Nazim Benaidja, Ouahid Achour et Mohamed Bendaoued. Le couple qui n'a pas d'enfant ne sait quoi faire d'autant que l'enfant qu'il garde, est persuadé que son père va revenir. Dilemme. Le couple se met à s'attacher de plus en plus au petit... Un très beau film émouvant réalisé dans une mise en scène bien minimaliste où l'intérieur, principal appui au décor, insufflé une certaine chaleur affective au film qui

tourne autour du foyer et du salon de coiffure où travaille le père... Ainsi, nous sommes transposés implicitement à l'intérieur de l'écran pour suivre le quotidien de cette famille, où va se dessiner une forme de drame au fur et à mesure que le temps passe et la pression autour du couple monte.. Malgré sa temporalité historique, le film a quelque chose de suranné dans les couleurs et les lumières ce qui fait de lui un film universel de par sa dimension humaine qui rappelle la commedia dell'arte italienne de par son côté théâtral. Non pas que cela soit péjoratif, mais, au contraire, ceci impute à cette histoire une certaine épaisseur émotionnel vraie et authentique. Une sorte

de candeur mélangée au tragique. Où quand innocence contraste avec la maturité et fait jaillir des moments de poésie inattendus. Une ambiance de tendresse qui épouse très bien ce côté feutré qui dessine les contours de cette histoire si profondément lyrique et quasi poétique. Pour rappel, le court métrage a récolté de nombreux prix, à savoir au Brésil, Portugal, en Egypte et aux Pays-Bas, mais aussi en Corse à la 14ème édition des Nuits Med. Il recevra d'ailleurs, une mention spéciale du court métrage au Maghreb Film Festival 2021. Sorte, en 2020, cette fiction de Youcef Mahsas a pour cadre l'Algérie de 1997.

Meriem.D

ALORS QU'ILS ÉTAIENT ACCUSÉS DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Le jury du Goncourt dévoile sa deuxième liste et modifie le règlement

Les jurés de l'Académie Goncourt ont resserré leur première liste. Alors qu'ils étaient accusés de conflit d'intérêts, autour de la sélection de François Noudelmann, ils ont apporté une modification de leur règlement intérieur. Les jurés du prix Goncourt se sont réunis, hier, pour resserrer leur première liste autour de neuf auteurs. Au terme d'une « assemblée générale extraordinaire », apprend-on dans un communiqué, les Académiciens Goncourt ont également profité de leur réunion pour apporter une modification du règlement intérieur de la Société Littéraire en y ajoutant quelques paragraphes. Ainsi, « ne pourront être retenus les ouvrages des conjoints, compagnons ou proches parents des membres du jury. Il appartient, le cas échéant, à l'académicien concerné d'informer la société de l'existence d'une telle proximité ». De plus, « pour respecter le secret du vote, y compris de leur propre vote, les membres du jury qui



tiennent une rubrique littéraire dans un média s'abstiennent de chroniquer les ouvrages qui figurent dans la sélection aussi longtemps que ces ouvrages y figurent. Serait considéré comme démissionnaire de plein droit tout sociétaire qui manquerait à ces obligations.»

CHRISTINE ANGOT, SORJ CHALANDON, MOHAMED MBOUGAR SARR TOUJOURS EN LICE

Ces modifications, votées à l'unanimité, interviennent alors que le Goncourt a été accusé de conflit d'intérêts autour de la sélection de François Noudelmann. Rappelons les faits: lors de leur première liste, les jurés ont choisi de retenir seize romanciers, dont François Noudelmann pour son premier roman Les Enfants de Cadillac. Or, il se trouve que l'auteur est aussi le compagnon de l'une des jurées, Camille Laurens.

Interrogé par France Inter sur ce sujet, le président de l'Académie Goncourt Didier Decoin a expliqué que le jury était au courant de leur relation. « Nous avons esti-

mé que ce n'était pas une raison pour pénaliser un bon livre », a-t-il indiqué. Le secrétaire de l'Académie, Philippe Claudel, a de son côté précisé à l'AFP que les règles avaient été strictement suivies. « Il y avait une majorité d'entre nous qui avaient apprécié ce livre, et qui ont découvert après coup qu'il y avait un lien entre François Noudelmann et Camille Laurens, à propos desquels on l'a interrogée. » D'après nos sources, l'académie a voté par sept voix contre trois la présence du livre de Noudelmann dans la première liste. L'histoire aurait pu en rester là. Seulement, la romancière et jurée Camille Laurens a publié une violente critique dans Le Monde de La Carte postale d'Anne Berest, quelques jours après la publication de la première liste du Goncourt où figurait ledit livre. Une entorse à la tradition. D'habitude, l'usage veut que les membres du jury Goncourt s'abstiennent de tout commentaire public sur les ouvrages présents dans leur sélection. « Je n'ai pas apprécié du tout. Et nous en parlerons », a déclaré Didier Decoin à France Inter. Philippe Claudel a pour sa part indiqué, à l'AFP, qu'il serait favorable à ce « que ce soit inscrit, sinon dans notre règlement, du moins dans nos règles orales: quand l'un d'entre nous a une tribune dans la presse, quelle qu'elle soit, il s'interdit de parler d'un livre qui est dans les sélections ». C'est désormais chose faite.

Le Figaro

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Communication

Appel à candidature pour le Prix du Président de la République du journaliste Professionnel

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du «**Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel**», organisé dans sa septième édition, pour l'année 2021, sous le thème : «**Les Médias entre la liberté et la responsabilité**», et décerné à l'occasion de la célébration de la **Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2021**.

Les principaux objectifs de ce prix institué par le décret présidentiel n°15-133 du 21 mai 2015, en signe de reconnaissance aux valeurs parcours du journaliste algérien, durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale, sont:

- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes ;
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite ;
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives, ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :

- 1- **L'information écrite**: la nouvelle de presse, l'article de fond, la critique, l'éditorial, le reportage ou l'enquête publiés par un organe de presse écrite national, public ou privé ;
- 2- **L'information télévisuelle**: reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées ou autre et la séquence (images informatives et audiovisuelles), produite et diffusée par les chaînes de télévision nationales publiques ou privées.
- 3- **L'information radiophonique**: émission d'information, reportages, enquêtes et autres, produite et diffusée par les chaînes de radiodiffusion nationales publiques ou privées.
- 4- **Presse électronique** : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- 5- **L'illustration** : photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale, public ou privé.

Conditions de participation :

- 1- Etre de nationalité Algérienne ;
- 2- Etre âgé de 30 ans, au moins ;
- 3- Justifier de l'exercice continu de la profession dans l'organe de presse depuis, au moins, trois (3) ans ;
- 4- Ne pas être membre du jury ;
- 5- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- 6- **Les lauréats du Prix du Journaliste Professionnel dans ses différentes catégories ne sont pas autorisés à participer au concours pour une durée de trois (3) années.**
- 7- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- 8- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse nationale durant la période **Octobre 2020/ Octobre 2021**.

Thème du concours: «Les Médias entre la liberté et la responsabilité »

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la République du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.

Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,

Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication.

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 16 octobre 2021.

Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement à travers le site web du Ministère de la communication: <http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr>

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de la Santé
Wilaya d'Alger

Direction de la Santé et de la Population

Etablissement Public Hospitalier Rahmouni Djillali

AVIS DE RECRUTEMENT

L'Etablissement Public Hospitalier Rahmouni Djillali organise un concours de recrutement sur épreuves pour l'accès aux grades suivants :

Grades	Mode de recrutement	Conditions d'accès	Nombre de postes ouverts	Lieu de recrutement	D'autres conditions
Documentaliste Archiviste	Concours sur épreuve	Licence en bibliothéconomie ou un titre reconnu équivalent	02	EPH Rahmouni Djillali	Résident dans la Wilaya d'Alger

CONSTITUTION DU DOSSIER :

- Demande manuscrite
- Photocopie de la pièce d'identité
- Photocopie du diplôme ou certificat

Les candidats reçus doivent compléter leur dossier par les pièces suivantes

- Attestation de situation vis-à-vis du service national
- Extrait de naissance N°13
- (02) Photos d'identité
- Certificats médicaux
- Fiche familiale pour les candidats mariés.

DEPOT DE DOSSIER :

Les dossiers doivent être déposés au niveau du siège de la direction sise au 11 chemin Bachir Ibrahim, El Mouradia dans un délai de quinze (15) jours ouvrable à compter de la date de parution du présent avis.

NOTE :

Tout dossier incomplet ou parvenu après les délais ne sera accepté.

L'EXPRESS DU 06/10/2021

ANEP : N° 2116017557

À VENDRE

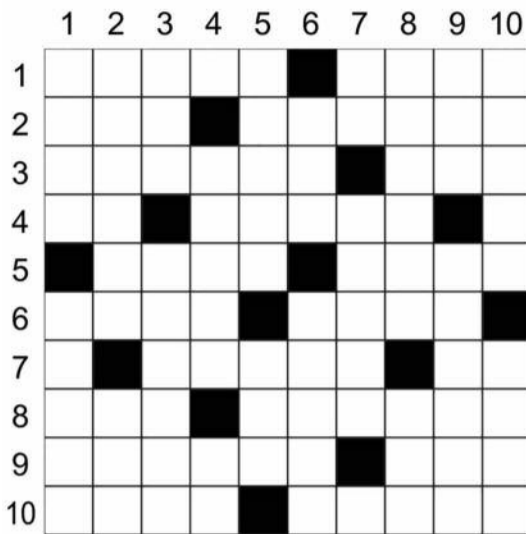
Appartement de type F3.

Lieu cité Eplf en face université Bab Ezzouar Alger
Situé à côté station tramway et à 100 mètres de la future station métro.
Situé à peine 10 minutes de l'aéroport international d'Alger et 5 minutes du centre commercial Suisse
Appartement situé au 1er étage et complètement refait
Climatisation, téléphone et internet disponible. Appartement situé dans une cité fermée qui dispose d'espace de jeux pour les enfants Acte notarié et livret foncier disponibles

Tel: 0770829271



Mots Croisés



HORIZONTALEMENT

1- Capitale africaine - Dirigea. 2- On peut s'en passer si on a un passe-partout - Font partie de la famille. 3- Petits rongeurs - Celui des oiseaux est le vautour. 4- Préposition - Préfixe exprimant un mouvement en arrière. 5- Qui contient de la soude - Organe de sens. 6- Crainte - Il s'explique avec les gestes. 7- Fait passer d'un récipient dans un autre - La meilleure carte. 8- Les habitants son les oiseaux - Grand-mère. 9- Menue grêle - Quand on le garde c'est qu'on est malade. 10- Aise en écriture anglaise - Force d'un Etat.

VERTICALEMENT

1- Ancien nom de port palestinien - On y trouve du sable et des rochers. 2- Range - Partira. 3- Démonstratif - Façonnes. 4- Militairement, on le reçoit sans rechigner - Pronom personnel. 5- Douze mois - Trait partant d'un corps lumineux. 6- «est» allemand - Ville algérienne. 7- Pronom personnel - Battue violemment. 8- Emprisonne - Ville d'Allemagne. 9- Préfixe signifiant nouveau - On l'appelle la botte européenne. 10- Celui des morts est le cimetière - Port de l'Hérault en France.

4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Canibalisme Kannibalisme Kanibalisme Cannibalisme	Fluorescent Fluorecent Fluoescent Fluaurescent
Etheromane Ethéromane Ethérommane Etéromane	Monaulithique Monolithique Monolitique Monolithic

Les mots fléchés

INCAPABLE D'UNE SEULE COULEUR	PRIT LE SEIN PRESTIDIGITATEUR	RAYÉ	PLAISANTÉE QUELQU'UN	RÈGLE DE CONDUITE TEMPS DE VACANCES	SOMMET S'EFFORCERA (S')	PORTÉ AVEC VIOLENCE
		SUPPORTERA JALOUSIE				
CHOIX ENTRE DEUX POSSIBILITÉS RENDU UNI						
			ARRIS-SEAUX PETITS CORPS CÉLESTES			
GARDÉ SECRET CAUSAI UN PRÉJUDICE	PETIT DE VACHE BOURRICOT			FONDE		
			PUNIT DONS PROVISOIRES			VENDEUSES DE CRÈMES
DÉGOUTÉ	STUPIDE CRUSTACÉ À PINCES			PETIT PARASITE AVANT MI		
				CRIER TEL UN CERF DANS LE COUP		RÉPÉTÉES SANS CESSE
VOIE RAPIDE COLÉOPTÈRE NUISIBLE	TÉLÉFILM À ÉPISODES ENTRE AUTRES				ROULE À PARIS SOURCE DU VIN	
				PAGAE SANS EFFETS		
NON TRAITÉ MOUVEMENT		AVANT DO MOT DE DIPLOME		REFUS DE MOUFLET REPLIS		EN BOURGOGNE HABITATION
			PRÊTES CELTES LES SIENS			
DE MÊME	COMPRIMÉE ÉLÉPHANT DE DISNEY				EXISTERA	
			T'EFFORCES (T') GRAND LAC AMÉRICAIN			
VÊTEMENT DE PLUIE	LES MIENS PARASITE EN TÊTE			APRÈS BIS	LOCH À MONSTRE PETIT SAINT	
				ÉTOFFE BOUÉ		DO
BARATIN DÉGUSTA-TEURS					ARTÈRE URBAINE	
					AVIONS À RÉACTION	

BIFFE-TOUT

EN 7 LETTRES :

Se porte dans les grandes occasions

ACHAT	DÉROBADE	QUEL
AMIE	ECOLE	RÉEL
ANNÉE	ENGLOBER	RÉSORBER
ASPHODÈLE	FUGUER	RHINOCÉROS
ASSISTANAT	GOVERNANT	RIVAGE
ASTIGMATE	HÉMOPHILE	ROMAINE
ASTRAKAN	LACRYMALE	SALON
BENZÈNE	LAIT	SAUVETAGE
BERCAIL	LASAGNES	SCEAUX
BIOSPHERE	LAVER	SÉQUOIA
BOUTON	MARDI	SÉRUM
BRIQUE	MÉCHANT	SOULIGNER
CADENASSER	MÉNAGE	SOURD
CAMPÉ	NITRE	SUITE
CHAUSSON	OCCIS	SUSPENS
CIME	OCRE	TALUS
COMPTABLE	OMISSION	TRANSPLANT
CONCERTO	OTARIE	TRIER
COQUILLE	OUTRÉ	USER
COURT	PATATE	VOICI
COUVERCLE	PICOT	

T	N	A	N	R	E	V	U	O	G	S	O	R	E	C	O	N	I	H	R
R	A	S	P	H	O	D	E	L	E	C	O	M	P	T	A	B	L	E	A
A	A	E	T	R	A	I	T	N	O	S	S	U	A	H	C	R	C	S	
N	S	S	E	S	E	L	B	A	V	E	R	C	N	I	M	O	E	O	S
S	U	B	T	N	E	C	A	M	P	E	I	I	R	N	M	M	S	U	I
P	S	E	D	R	E	I	O	V	E	M	T	E	O	I	A	F	O	V	S
L	P	R	E	R	A	Z	R	E	R	I	T	S	R	U	S	R	E	T	
A	E	C	R	T	U	K	N	A	E	R	U	S	D	G	A	O	B	R	A
N	N	A	O	T	I	O	A	E	T	O	I	I	U	L	U	U	E	C	N
T	S	I	B	R	O	U	S	N	B	O	S	E	O	T	T	L	R	L	A
R	E	L	A	U	K	I	S	R	N	E	R	N	R	O	A	I	E	E	T
E	L	E	D	O	C	E	I	R	N	T	N	E	C	I	E	G	L	O	E
S	L	T	E	C	R	V	E	G	I	T	N	I	T	G	A	N	I	T	T
S	I	A	O	U	A	B	A	C	A	I	P	A	A	C	A	E	H	R	A
A	U	T	M	G	O	S	I	L	L	R	N	N	H	M	R	R	P	E	M
N	Q	A	E	L	A	O	U	E	E	N	E	A	I	C	O	N	O	C	G
E	O	P	G	L	V	S	U	S	E	M	T	E	O	G	E	R	M	N	I
D	C	N	B	R	I	Q	U	E	A	I	O	U	Q	E	S	M	E	O	T
A	E	S	C	E	A	U	X	E	G	A	T	E	V	U	A	S	H	C	S
C	L	A	C	R	Y	M	A	L	E	E	R	E	H	P	S	O	I	B	A

SOLUTIONS DES JEUX PRÉCÉDENTS

<h3>MOTS FLÉCHÉS</h3> <p>HORIZONTALEMENT ENCOURUE - IVRE - HORTENSIA - IS - BANC - MEANDRES - BIERES - TUE - O - GIFLES - NECTAR - TEES - TORSADÉ - FERTILE - V - PO - E - NE - TETARD - BD - REGAIN - GAI - EPI - IMBIBE - J - ABUSIF - ERE - LO - ON - DENT - NAIN - TRACCERA - M - CV - DI - MESSAGERS - PESO - REALISÉE - REND - AMER - RN - MARTEAU - SOFAS.</p> <p>VERTICALEMENT INHABITE - DEBORDERA - CONIFÈRE - PUNAISER - PORCELET - RIS - C - ONT - UT - RESINE - IDEM - DE - CRÈMES - LEGIFÈRE - A - UNES - TE - AM - NASEAU - PESA - NO - TIBET - SAM - INTERVENIR - MALES - VIADUCS - T - BEN - GIRO - B - RETAPAGE - ACES - F - BRIE - ADORA - LIVRERA - ESSORE - DIJON - SENS.</p> <p>MOTS CROISÉS HORIZONTALEMENT 1- AARON - ACTE 2- BRU - ASSAUT 3- EDEN - TE - SEA 4- LE - ATLAS - L 5- NOTE - ANS 6- ETNA - AIRE 7- N - GLAND - NE 8- FIL - NIE - RAS 9- EDESSE - UNS 10- RESO - RENTE.</p> <p>VERTICALEMENT 1- ABEL - ENFER 2- ARDENT - IDE 3- RUE - ONGLES 4- O - NATAL - SO 5- NATTE - ANS 6- SEL - ANIER 7- AS - ARIDE - E 8- CASSE - RUN 9- TUE - VENANT 10- ÉTALE - ESSE.</p>	<h3>4x4</h3> <p>Rétrécissement - Molletière Sécessionniste - Apocalyptique</p> <p>BIFFE-TOUT : VENUS</p>
--	---

ANNONCES

■ IMMOBILIER VENTE

● Cabinet de gestion immobilière met en location un duplex bien fini, luxueusement meublé et bien situé avec une belle vue dégagée, étage 5 et 6ème. en toutes commodités ;eau, électricité, gaz, chauffage central. sis au centre ville, tizi ouzou.

prix : 50 000 da/mois. accepte longue durée (01 année).

pour toutes autres informations complémentaires, veuillez nous contacter aux coordonnées citées ci-dessous:

Tél fixe : 026 20 92 42

Tél mob : 0560 93 33 14

● Cabinet de gestion immobilière met en vente un logement de type f3 bien fini, surface 87 m² environ situé au 2eme étage. bâtisse très bien finie, avec 02 façades et en toutes commodités, acté et accepte un crédit bancaire. sis à lot bouzar, tizi ouzou.

prix : 840 u négociable.

pour toutes autres informations complémentaires, veuillez nous contacter aux coordonnées citées ci-dessous:

Tél fixe : 026 20 92 42

Tél mob : 0560 93 33 13/14

● Cente une carcasse khaissia hai salam 200 m2 bâtie sur 168 m2 r+1 possibilité r+3 deux garages dardine façades de 12 mètres l'eau gaz vrd electricité acte décision la cadastre et passer au 2015

Le prix : 3 milliard négociable

Tél mob : 07 72 96 4093

● vente des terrain caracter promotionnel industriel agricole partenariat habitation résidentiel

Tél fixe : 023 94 91 40

Tél mob : 0795 78 66 93

● agence immo loue villa haouche chaouch el achour convient pour habitation,bureau,centre de remise en forme,spa ou autre.

Tél mob : 0771 38 73 65

● Vente ou partenariat terrain.caractère agricole lieu boumerdess sidi belabess bouira tlemcen tiziouzou temouchent bejaia blida.

Tél mob : 0795 78 66 93

■ IMMOBILIER LOCATION

● Particulier à particulier loue studio toutes commodites , libre de suite, meublé climatisé, interphone , à boumerdes au 1er niveau de villa proche de liap et inh. constitué d'1 pièce avec chambre a coucher, 1 cuisine avec réfrigérateur et cuisiniere, 1 salle de bain, 1 hall avec 1 table et 4 chaises et 1 balcon. convient à un couple marié sans enfants. 30000 da par mois (3 mois d'avance) curieux, intermédiaires, célibataires : s'abstenir.

Tél mob : 0552 02 32 36

● Agence immo loue un appartement f3 residence les pins ouled fayet bien situé avec toutes commodites / cuisine équipée/ chauffage central / climatisation / parking sous sol / espace vert / ...etc / prix : 100 000 da



Tél mob : 0662 86 06 96

● Studio + salle de bain + petite courre à 1 700 000 centimes par mois et 20 400 000 centimes par an.

Tél mob : 0553 45 17 65

● Agence immo loue baba hassen très bien situé,sur le boulevard 03 niveaux,composé de trois f4,libre de suite.

Tél mob : 0771 38 73 65

● Agence immo loue un appartement f3 a cheraga en plein centre ville bien situé convient habitation où bureaux.

Tél mob : 0662 86 06 96

● Agence immo loue niveau villa f4 boudjemaa tamime, draria,libre de suite.

Tél mob : 0771 38 73 65

■ OFFRES D'EMPLOI

● Nous cherchons une fille qui sera chargée de la facturation et du suivi de la comptabilité avec nos sociétés informaticien / informaticienne description missions :

- monter, installer et mettre en service les nouveaux matériels informatiques
- former les utilisateurs
- intervenir en assistance et réparation
- ordonnancer le déroulement des travaux
- réaliser les archivages et les sauvegardes des données
- suivre et mettre à jour l'information technique, économique et réglementaire
- diagnostiquer les défaillances et proposer des solutions d'amélioration
- suivre l'état des stocks.

Tél mob : 06 57 84 93

● Nous sommes une société 100% tunisienne et maintenant ouverte en algérie.

si vous êtes intéressé pour faire un complément de salaire avec une possibilité de dépasser 60 000 dz par mois.

pour les étudiants est aussi possible de faire un salaire.

Tél mob : 0553 21 83 26

● Nous sommes un laboratoire d'analyse spécialisé dans les décapages de billet de banque tel que euro dollar dinar etc..... quelque soit ça couleur (noir - vert etc..)

Tél mob : 0554 26 01 89

■ INFORMATIQUE

● Bienvenue au service officiel labo du monde, nous mettons à la disposition de nos matériel et produit, un service rapide et efficace dans le nettoyage de billets de banque masquer et crypter dans les couleurs suivantes: noir,vert et rouge notre principale est de faire tout notre possibilité que nos clients soin satisfaite de se d'argent crypte et de relever ceux parmi les clients qui sont:découragés et nous mettons à leur disposition les solutions ci-dessous: machine. produits efficaces et rapide et manuellement.nos principaux clients sont les banques et organisations humanitaires, les clients ayant des fortunes cryptées sont également les bienvenus.

Tél mob : 0650 79 83 25

● Vends des compteuses de billets ayant une fiabilité incomparable et un rapport qualité/prix très avantageux, homologuées par la poste d'algérie elles détectent les faux billets par u.v et m.g

Prix : premier modèle (la blanche) 16000 da h.t , deuxième modèle (la noire) 25000 da h.t, 3ème modèle (la grise) 30000 da h.t
- Garantie 12 mois, - possibilité de vente avec facture, - vente en gros et en détail.
- Livraison sur tout le territoire national avec paiement à la réception

Tél mob : 0770 91 23 53

● Spéciale promotion au laboratoire france dubois. Laboratoire france dubois exerce ses fonctions dans le cadre de décapage des billets de banque masqué de multiple couleur noir, vert, rouge, jaune et de devise internationale et nationale euro, dollar, dinar algérien, dirham.

■ AUTO - MOTO

● Toyota 4x4 très propre et très solide
Marque: Toyota
Modèle: Rav 4
Année: 2013
Kilométrage: 207000
Carburant: Diesel
Puissance: 13 chevaux
Tél mob : 0559 78 62 46

● Vends fiesta titanium en très bon état, année 2012, la tole et le moteur en parfait état de marche.
Marque: Ford
Modèle: Fiesta
Année: 2012
Kilométrage: 250 000
Carburant: Essence
Tél mob : 0776 53 29 11

● Venez nous rencontrer et découvrir nos aubaines chez le concessionnaire rivière-du-loup honda. voyez ce superbe véhicule honda civic 2018 usagé près de rivière-du-loup. inspecté et certifié par nos techniciens d'expérience, ce véhicule noir indique 33036 km au compteur. Il s'agit d'un véhicule de type n/d, avec 4 portes, une transmission automatique et une traction avant (fwd).
Marque: Honda
Modèle: Cr_v
Année: 2018
Kilométrage: 33036
Carburant: Essence
Puissance: 11-13 chevaux
Tél mob : 0552 12 50 67

● Belle voiture zoty nomad
Marque: Volvo
Modèle: Xc60
Année: 2007
Kilométrage: 270000
Carburant: Essence
Tél mob : 0778 60 09 41

● Vends Kia Picanto Brazilia
Marque: Kia
Modèle: Picanto
Année: 2014
Kilométrage: 171000
Carburant: Essence
Puissance: 05-07 chevaux
Tél mob : 0778 49 94 64

● Belle moto peugeot fox manque couvercle de carter
Marque: Peugeot
Tél mob : 0778 88 64 08

● Cityline toute option sauf toit et ciire boite automatique
Marque: Kia
Modèle: Sportage
Année: 2019
Kilométrage: 44500
Carburant: Diesel

À VENDRE

APPARTEMENT de type F3.

Lieu cité Eplf en face université Bab Ezzouar Alger
Situé à côté station tramway et à 100 mètres de la future station métro.
Situé à peine 10 minutes de l'aéroport international d'Alger et 5 minutes du centre commercial Suisse Appartement situé au 1er étage et complètement refait
Climatisation, téléphone et internet disponible
Appartement situé dans une cité fermée qui dispose d'espace de jeux pour les enfants Acte notarié et livret foncier disponibles

Tel: 0770829271

Quotidien L'express Edité par la SARL ADRA COM Adresse : Maison de la presse Abdelkader safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger Tel/FAX Administration et publicité: 023.70.99.92	Directeur de la publication ZAHIR MEHDAOUI zahir.mehdaoui1969@gmail.com Email: redaction@express-dz.com / Site Web: www.lexpressquotidien.dz TEL: 023.70.99.92	Directeur de l'administration et des finances Nouridine Brahmi Tel/FAX: 023.70.99.92 Impression SIA Alger Bab Ezzouar	Publicité Pour toute publicité, s'adresser à l'Agence Nationale de Communication d'Édition et de la Publicité (ANEP) Alger : 1, avenue Pasteur Tel : (021) 71.16.64 - (021)73.71.28 Fax : (021) 73.95.59 - (021)73.99.19 Mail : agence.regie@anep.com.dz programmation.regie@anep.com.dz
--	---	---	--

CHUTE RASSURANTE DES CAS DE CONTAMINATION AU CORONAVIRUS : 131 NOUVEAUX CAS, 5 DÉCÈS

Cent trente et un (131) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 116 guérisons et 5 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a annoncé hier, le ministère de la Santé dans un communiqué.



16

Alger

23°

Constantine

28°

Oran

29°

Ouargla

40°

FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
05:08	12:38	6:00	18:34	19:57

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MERCREDI 6 OCTOBRE 2021 // N°152 // PRIX 20 DA

OOREDOO SPONSOR OFFICIEL ET EXCLUSIF DE L'ÉVÈNEMENT

« Injaz El Djazair » annonce les lauréats de la 10ème compétition nationale des jeunes entrepreneurs



F.Dj.

INJAZ el Djazair a organisé hier, au Centre International des Conférences CIC à Alger, la 10ème compétition annuelle des jeunes entrepreneurs, où pour la première fois, le concours a adopté un nouveau concept, (en présentiel et à distance) ce qui a permis à tous ceux qui s'intéressent au monde de l'entrepreneuriat d'assister à l'événement phare de l'année. La compétition de cette année organisée sous le patronage de Monsieur Yacine El-Mahdi Oualid, Ministre Délégué auprès du Premier ministre Chargé de l'Economie et de la Connaissance et des Start up, a été marquée par le soutien du secteur privé et du secteur public, notamment le sponsoring exclusif de Ooredoo Algérie qui a renouvelé pour la 10ème année consécutive son engagement dans le soutien aux jeunes entrepreneurs algériens.

Dans son allocution d'ouverture, Ali AZZOUZ, Président de INJAZ El Djazair, a salué l'innovation des jeunes étudiants, et la qualité des projets qu'ils ont présentés soulignant l'importance d'associer tous les acteurs afin d'accompagner le plus de jeunes dans la création d'entreprises et ainsi apporter une valeur ajoutée notable à la sphère économique nationale. Dans son message aux lauréats, le Directeur Général de Ooredoo, Bassam Al Ibrahim, a

déclaré : « A travers notre accompagnement de cette 10ème Compétition annuelle des jeunes entrepreneurs, Ooredoo réitère son engagement dans le développement de l'esprit entrepreneurial et l'encouragement de l'émergence des jeunes talents algériens. A l'instar de nos programmes iStart, tStart et Oobarmijoo, la compétition de INJAZ El Djazair vise à aider les jeunes Algériens à concrétiser leurs projets ambitieux et Ooredoo y contribue à travers son expertise internationale et son savoir-faire technologique. Ooredoo poursuivra ses initiatives portant sur la promotion des compétences locales et pour le renforcement de l'écosystème digital national. » Pour sa part, la Directrice Exécutive de INJAZ El DJAZAIR, Mme Leen Abdel Jaber a félicité vivement tous les participants à cette édition, leurs coaches bénévoles issus venants des secteurs privés et publics, mais aussi le soutien continu, du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et des établissements universitaires à cette mission d'accompagner et former les jeunes. Près de 1500 étudiants de 35 Wilayas différentes ont participé à cette 10ème édition du concours, coïncidant avec la célébration du 11ème anniversaire d'INJAZ El Djazair durant lesquels plus de 74 000 jeunes ont été accompagnés à travers plusieurs uni-

versités et écoles supérieures. Ces étudiants ont bénéficié au cours de ce programme de l'encadrement de 40 bénévoles qui ont mis leur expertise professionnelle à la disposition des étudiants afin d'assurer un environnement de travail adéquat pour les participants, rendu difficile en raison de l'extension de la pandémie de la COVID-19 et des mesures sanitaires.

Lors de cette édition, ce sont au total 35 équipes qui ont été constituées dont 14 jeunes entreprises finalistes qui ont soumis leurs projets et ont été évalués sur plusieurs épreuves par un jury constitué de professionnels de divers horizons du monde de l'entrepreneuriat et des TIC. Le gagnant de cette édition participera à la compétition régionale d'INJAZ El Arab prévue en novembre prochain, dont INJAZ El Djazair fait partie du network qui regroupe 14 pays de la région MENA.

DURANT CETTE CÉRÉMONIE DONT LE SPONSOR EXCLUSIF EST OOREDOO, LES LAURÉATS SUIVANTS ONT ÉTÉ ANNONCÉS :

Prix de la meilleure entreprise : PowerSeek
Prix du meilleur produit de l'année : Yuklin
Prix du meilleur impact sociétal : Synapse
Prix d'Ooredoo : PowerSeek
Prix du choix du public : Jobya

NOMINATIONS ET RÉVOICATIONS DE CADRES DE LA DGSN IMPORTANT MOUVEMENT DANS LE CORPS DES CHEFS DE SURETÉ DE WILAYAS



I.Med

Le Président de la République a signé un décret présidentiel pour des nominations et/ou des fins de fonction de plusieurs chefs de sécurité de wilayas. Ainsi, le Président de la République a nommé et muté les chefs de la sécurité de 12 wilayas et a mis fin aux fonctions de plusieurs autres. Ainsi, dans le dernier numéro du Journal officiel n° 74, un décret présidentiel a été publié, selon lequel les chefs de la sécurité de 12 wilayas ont été nommés, comme suit :

- Mohamed Rahmoun, chef de la sécurité de wilaya d'Oum El Bouaghi;
- Ahcène Boudina, chef de la sûreté de wilaya de Batna ;
- Abdelkader Rebi, chef de la sécurité dans la wilaya de Tlemcen ;
- Mourad Zenati, chef de la sécurité de wilaya de Sétif ;
- Abdeljalil Kafi, chef de la sûreté de wilaya d'Annaba ;
- Kamal Laouar, chef de la sûreté de wilaya de Constantine ;
- Abdelkrim Ouabri, chef de la sécurité de la province d'Oran ;
- Ali Hachlaf, chef de sûreté de wilaya de Ghardaïa ;
- Kamal Ben Zarrouk, chef de sûreté de wilaya de Touggourt ;

- Abdelhakim Barghouti, chef de la sécurité dans la province de Blida ;
- Badis Nouiwa, chef de sécurité de wilaya d'Alger ;
- Ali Badaoui, chef de sûreté de wilaya de Béjaïa. Selon le même décret présidentiel, le Président de la République a mis fin aux fonctions des chefs de sécurité des wilayas suivants :
- Kamal Laouar, en sa qualité de chef de la sécurité de wilaya d'Oum El Bouaghi ;
- Abdelkader Rebi, en sa qualité de chef de la sécurité de wilaya de Batna ;
- Abdelkrim Ouabri, en sa qualité de chef de la sûreté de l'Etat de Tlemcen ;
- Mourad Zenati, en sa qualité de chef de la sécurité de wilaya de Ghardaïa ;
- Badis Nouiwa, en sa qualité de chef de la sécurité de wilaya de Boumerdes ;
- Abdel Hakim Barghouti, en sa qualité de chef de la sûreté de wilaya d'Ain Defla ;
- Noureddine Boutbah, en sa qualité de chef de la sûreté de wilaya l'Etat de Sétif ;
- Majid Akenouche, en sa qualité de chef de la sûreté de wilaya d'Annaba ;
- Rachid Boutira, en sa qualité de chef de la sûreté de wilaya de Constantine ;
- Djilali Douissi, en sa qualité de chef de la sûreté de wilaya d'Oran ;
- Tahar Ben Azzoug, en sa qualité de chef de la sûreté de wilaya de Béjaïa.

FACEBOOK VA DEVOIR S'EXPLIQUER Comment une panne géante d'aiguillage a mis Facebook, Instagram et WhatsApp à genoux

Le jour où la galaxie Facebook s'est éteinte. Sites introuvables, applis vides, messages bloqués... Pendant près de six heures, lundi en fin d'après-midi, l'ensemble des services du géant californien (Facebook, WhatsApp, Instagram, Messenger et Oculus) sont restés en rade dans le monde entier. Comme si Facebook s'était « déplateformé » tout seul ou n'avait jamais existé. L'entreprise a assuré un peu avant 22 heures qu'il s'agissait d'un problème réseau, et qu'elle faisait tout son possible pour rétablir la situation. Et si un retour progressif à la normale s'est opéré autour de minuit, Facebook, qui traverse une zone de turbulences avec le témoignage d'une lanceuse d'alerte, va devoir s'expliquer. Auprès des 3,5 milliards de personnes - près de la moitié de la planète - et des

200 millions de PME qui utilisent l'un de ses services chaque mois. Que s'est-il réellement passé ? Peut-être on ne le saura jamais. L'information réelle a été soigneusement mise sous le boisseau et les médias mainstream ont avalisé la « version officielle ». « Nous sommes au courant que certaines personnes ont des difficultés à accéder à nos applications et produits. Nous nous efforçons de revenir à la normale le plus rapidement possible, et nous nous excusons pour tout désagrément », avait déclaré un porte-parole de l'entreprise Facebook à 20 Minutes en début de soirée. A 21h52 après un silence de près de quatre heures, le directeur technique de l'entreprise, Mike Schroepfer, a indiqué qu'il s'agissait de « problèmes réseau » sans rentrer dans les détails.